

LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

A V R I L 1727.



A LUXEMBOURG,
Chez ANDRÉ CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-
que, & Marchand Libraire.

M. DCC. XXVII.

*Avec Privilège de Sa Sacrée Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC

CE Journal continuera de paroître régulièrement au commencement de chaque mois ; les Sçavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages, tant de Litterature que de Politique, & autres pièces qui pourront interesser & être agréables au Public ; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier , Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg, chez qui ledit Journal s'est toujours imprimé, & où il s'imprime encore actuellement depuis son origine : on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Supplément en 2. Volumes, qui remonte jusqu'à la Paix de Ryswick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois separez , peuvent s'adresser à lui comme à la source ; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres, tant de ses impressions, que de tous Païs : de même que les Memoires des Sciences & des Arts de Trevoux, tant corps complets que mois separez, & differens Journaux Litteraires, Historiques & Politiques, comme Republiques des Lettres, Histoire des ouvrages des Sçavans, Histoire critique de la Republique des Lettres l'Europe savante, &c.

LA CLEF DU CABINET

DES

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

Avril 1727.

A R T I C L E I.

Contenant la suite de la Lettre du Marquis de Pozzo-Bueno, Ambassadeur d'Espagne, au Duc de Newcastle, premier Ministre de la Grande Bretagne, dont la premiere partie se trouve dans le Journal précédent. Avec quelques nouvelles de Littérature, &c.

Suite de la Lettre du Marquis de Pozzo-Bueno,
&c.

I. Premièrement, que le refus d'entrer dans les Ports aux Vaisseaux de Guerre du commandement de l'Amiral Jennings, étoit très-justement fondé dans le silence que ledit Amiral, aussi bien que Mr. Stanhope, quoique requis, observerent sur l'arrivée, la destinée, & les desseins de ladite Escadre; inatentions que les plus grandes Puissances n'ont jamais pratiquées avec tout Etat Souverain le moins considerable, & ainsi on ne pouvoit éviter

de concevoir des soupçons violens & des craintes, puisque les assurances pacifiques & amiables données par l'Amiral Jennings aux Gouverneurs des Ports, qui n'ont point d'autorité d'en faire jugement, de les admettre, ni de s'y confier, pouvoient tout au plus tenir lieu en certains cas incertains, & dans des occasions, où à la vûe d'un danger évident d'un Vaisseau qui imploreroit l'abri du Port, les Gouverneurs pourroient choisir le parti convenable ; mais quant à l'Escadre des Vaisseaux de Guerre, qui notoirement avoient été équipés & envoyés avec des Troupes de débarquement, de dessein connu & prémédité, de telles assurances particulières aux Gouverneurs pour entrer dans les Ports, sur le prétexte frivole de faire aigunde, & prendre des provisions de bouche, après si peu de jours qu'elle étoit sortie de ses propres Ports, sont plus que soupçonneuses, & pourroient être injurieuses entre deux Puissances qui se trouvoient en Paix, & qui ont actuellement leurs Ministres dans leurs Cours respectives, par le moyen desquels on pouvoit & on devoit envoyer une Déclaration franche, de la destinée & des desseins d'un tel armement, même avant que l'Amiral Jennings eut paru sur les Côtes d'Espagne.

Et à l'égard de l'extraction du Duc de Ripérda, le Roi mon Maître manifesta, plus qu'il n'y croyoit être obligé, à tous les Ministres Etrangers qui se trouvoient alors à sa Cour, les motifs & les circonstances de ce pas incontestable à son Droit & à son Autorité Royale ; de sorte qu'on ne le peut considérer comme une infraction au Droit des gens, dès que S. M. eut déclaré, après qu'une pleine connoissance & avis du Conseil Royal de Castille eut précédé, que le Duc de Ripérda étoit criminel de Lèze-Majesté, & par conséquent incapable de jouir d'aucune immunité ni azile, quel qu'il pouvoit être.

Touchant

Touchant la prétendue violence avec laquelle Mr. Stanhope dit, qu'on a forcé le Consul que S. M. Britannique destinoit pour St. Sebastien, pour le faire sortir & se retirer à Salamanque ; Mr. Stanhope sçait fort bien qu'aucun Consul, de quelque Nation qu'il soit, n'est admis, sans que préalablement il ait obtenu le consentement & la Cédule de l'approbation du Roi, même dans les Ports où il y a des Consuls établis, moins dans celui de St. Sebastien ; outre la raison sus-mentionnée, il y en a une autre encore plus forte, puisque ni la Nation Angloise, ni aucune autre, n'ont jamais joui du Droit, ni obtenu l'usage d'avoir un Consul dans la Province de Guipulcoa. Ainsi, non seulement on ne doit pas trouver étrange qu'on ait refusé l'admission d'un tel Consul, & qu'on lui ait ordonné de se retirer ailleurs, mais aussi S. M. pourroit avec justice se ressentir que dans cette occasion on allègue la même chose qu'on fait en d'autres, d'avoir déjà donné l'exclusion aux Consuls de la Nation Angloise dans ce même quartier, & que l'on présente le même papier.

Ce que finalement ajoute Mr. Stanhope sur l'ordre donné à Cadix pour faire sortir de ce Port les Vaisseaux de Guerre Hollandois, & de ne point permettre l'entrée à aucun Vaisseau de Guerre Anglois ni Hollandois, a été & a une justification entière dans ce qui est déjà signifié ci-dessus, en parlant des Vaisseaux de l'Escadre commandée par l'Amiral Jennings, & les Etats Generaux ne doivent pas être surpris de cette nouveauté, étant si naturel qu'ils soient traités sans aucune différence des Anglois, après leur accession au Traité d'Hannover.

Mr. Stanhope dans l'Art. XI. de sa Lettre s'échauffe & s'explique avec quelque passion sur ce que Mr. le Marquis, de la Paz lui insinua dans sa

Lettre du 30. Septembre dernier, à l'égard de l'argent distribué en Hollande, en Suede, & en Prusse; & n'étant pas une chose nouvelle ni indigne qu'un Prince ou un Etat donne ou reçoive de l'argent pour éгалer les services qu'on se rend les uns aux autres, on ne peut pas croire que Mr. le Marquis de la Paz ait eu l'intention d'en blâmer Mr. Stanhope, ni de s'en plaindre par ordre du Roi son Maître; mais seulement de répondre à Mr. Stanhope sur le compte qu'il voudroit demander à S. M. de la part du Roi de la Grande Bretagne touchant les Subsidies envoyez à l'Empereur.

Lorsque Mr. Stanhope dit à Mr. le Marquis de la Paz, dans l'Art. XII., que respectivement sur la conduite de l'Amiral Hozier dans les Indes Occidentales, il ne pouvoit pas donner réponse, parce que S. M. Britannique n'avoit pas encore reçu aucun avis sur la moindre chose de celles qui donnerent sujet à la plainte du Roi mon Maître; il ne se souvenoit pas apparemment, de ce qu'il avoit dit au Marquis de la Paz le 23. Octobre, la Cour étant à St. Laurenzo el Real, comme quoi il avoit reçu ordre par un extraordinaire, de communiquer à Sa Majesté les opérations de l'Escadre commandée par l'Amiral Hozier dans les Indes, lequel ne s'étoit pas pressé de le faire, sachant que le Roi mon Maître en étoit déjà informé à droiture. Ainsi on ne peut pas bien concevoir par quelle raison Sa Majesté Britannique a été si surprise de ce que l'Espagne forme des plaintes de cette nature.

Le Roi mon Maître, à plus juste titre, doit être surpris de ce que l'on prétend justifier des hostilités si éclatantes, par le prétexte de n'avoir pas fait justice sur les plaintes réitérées de Mr. Stanhope, par rapport à tous les Vaisseaux Anglois, comme on l'exagere, avoir été pris & pillés par les Gardes-Côtes

Côtes de S. M. dans les Indes ; étant évident qu'on n'a pas encore vu aucun cas spécifié de pareilles prises.

Ce qui est certain, est que les Vaisseaux Anglois & d'autres Nations qui ont été attaquez & pris dans ces Mers, étoient de contrebande & de prise, à cause du Commerce illicite qu'ils pratiquoient ou tâchoient de pratiquer dans les Indes ; les endroits seulement où ils ont été rencontrez & pris, est une preuve suffisante d'une Navigation deffendue par la teneur des Traitez. Ainsi il est nécessaire de se persuader, que le séjour de l'Amiral Hozier dans les Indes n'a d'autre but que de protéger un Commerce deffendu & de contrebande, & si contraire à ce qui a été solennellement stipulé & traité.

Pour ce qui est du Commerce licite & permis, S. M. a laissé jouir jusqu'à présent la Nation Angloise en toute sûreté, des avantages & préférences notoires avec lesquelles le Roi mon Maître l'avoit distinguée de toutes les autres Nations, quoique de ce côté-là on ait abusé de ce benefice, en l'y étendant beaucoup au de-là des Concessions stipulées. Le séjour ulterieur de l'Escadre Angloise dans ces Mers, sera donc une continuation des hostilitéz volontaires & autorisées par S. M. Britannique, & comme telles le Roi mon Maître les regarde déjà & les regardera.

Après tout ce qui a été dit, il ne reste seulement qu'à faire comparaison de la force que des prétextes mandiez & des soupçons sans fondement, peuvent avoir, à la vue des hostilitéz réelles & positives desquelles on nous menace encore. Par cet examen, on pourra faire un jugement de la sincerité & impartialité de ce qui a été exposé par Mr. Stanhope. Toutes les personnes raisonnables & indifferentes con-

noîtront

noiront & conviendront, que le Roi mon Maître est celui qui se trouve attaqué contre toute raison & justice, & qui experimente déjà actuellement des préjudices si notaires, par l'embaras qu'on a mis à la Foire de Panama, & au retour de ses armemens, de la Flotte & des Gallions. En quoi la Nation Angloise même, avec toutes les autres qui sont intéressées dans le cours de ce Commerce, souffrent conjointement avec les Sujets de S. M. les grands dommages qui résultent de ce retardement & de ces retours.

Le Roi mon Maître se trouve justifié devant Dieu & les hommes, pour repousser ces injures & hostilités avec toute la force que la bonté & Providence divine lui a mise en main, & en droit de requerr ses Alliez sur les secours auxquels ils se sont engagés.

S. M., qui n'avoit pas moins d'ardeur & de sincérité que ses Alliez, à toujours souhaiter la paix & la tranquillité de l'Europe, seroit satisfaite des expressions avec lesquelles Mr. Stanhope conclut sa Lettre, sur les mêmes desirs & inclination de S. M. Britannique, toutes les fois que les paroles auroient quelqu'ombre de relation avec les faits.

Le Roi mon Maître proteste & assure, de n'avoir jamais fait ni cherché de faire aucun tort à la Nation Angloise, & que tous les desseins qu'on lui suppose contre S. M. Britannique & ses Domaines, sont inventés & sans sa connoissance; mais S. M. declare aussi en même-tems, que dans l'état violent où les choses sont à la fin réduites par le Ministère d'Angleterre, Elle ne veut ni ne peut écouter aucune plainte, instance ni accommodement, pendant que S. M. Brit. sera les Armes à la main dans les Royaumes de S. M., comme elle est effectivement avec une Escadre sur les Côtes & Mer d'Espagne

des Princes &c. Avril 1727. 347

d'Espagne, & une autre dans celle des Indes, & que l'on continuë dans les fudits Royaumes les hostilitéz, comme on le menace, par le séjour ultérieur de l'Escadre Angloise dans la Mer de l'Amérique; particulièrement lorsqu'il est notoire, que pour renforcer la même Escadre, on apprête quatre Vaisseaux de Guerre en Angleterre, & deux autres pour celle qui est dans les Mers & sur les Côtes d'Espagne. J'ai l'honneur, &c.

Signé, DE POZZO-BUENO.

II. Le mot de l'Enigme du mois dernier est le Testament.

ENIGME.

DEvinez qui je suis; un Philosophe austere
A jadis habité ma demeure ordinaire:
Un Prophète menteur loüa ce que je fais,
Et dans le même jour condamna mes effets.

III. Paris. L'Academie des Inscriptions & Belles-Lettres élut le 31. Janvier l'Abbé Bonami, Mr. de la Barre, & l'Abbé Vatri, pour remplir les trois places déclarées vacantes par le Duc d'Antin.

L'Academie Françoisé distribuëra le 25. Août prochain, fête de St. Louis, le prix d'éloquence fondé par feu Mr. de Balzac, & dont le sujet sera, *que le bon usage des richesses, fait la gloire des sages*: suivant ces paroles de Salomon, Prov. XIV. v. 24. *Corona sapientium divitia eorum*. On donnera aussi le même jour le prix de la Poësie, fondé par le feu Evêque de Noyon, qui aura pour sujet, *le progrès de la Peinture sous le Regne de Louis XIV.*

IV. Nancy. C'est à l'Evêché de Macra, que le Pape

Pape a nommé Dom *Mathieu Petitdidier*, Abbé de *Senones*, Religieux Benedictin de la Congregation de *St. Vannes*, &c. Auteur du *Traité de l'Autorité & de l'Infaillibilité des Papes*, & de la *Dissertation sur le Concile de Constance*, &c. Ce Prélat a eu ses *Bulles gratis*, & a été mis de plus, au nombre des Evêques Assistans du Trône. Lorsqu'il alla remercier le St. Pere de tant de faveurs, S. S. lui dit en Latin, & en propres termes: *Vous avez employé votre plume pour le St. Siege, il est juste que le St. Siege vous en recompense, & je me rejouis que les Etrangers sachent combien est grand le cas que nous faisons de vous.* Le nouvel Evêque est attendu ici de Rome fort satisfait, & comme on voit, assez bien recompensé.

V. On m'a envoyé la Lettre & le Memoire suivans, sur une matiere dont je ne puis rendre raison, n'y étant pas fort versé. Les connoisseurs jugeront du merite de l'Ouvrage. Voici la Lettre qui m'a été adressée, & qui pourra y servir de préliminaire & d'éclaircissement. L'un & l'autre sont d'un sçavant Benedictin de l'Abbaye de *St. Arnould à Metz*, Congregation de *St. Vannes*.

JE vous envoie, Monsieur, la solution du Problème de la duplication du Cube, vous priant de vouloir bien lui accorder une place dans votre Journal.

Le jugement favorable qu'en ont porté les plus habiles Geometres de ce Pais, qui l'ont mûrement examinée, & l'ont reconnue évidente & Geometrique, m'a fait croire qu'elle seroit agréable au public, & m'a déterminé à vous l'adresser pour lui en faire part.

La voye par laquelle je suis parvenu à cette solution tant désirée, m'a donné une grande facilité
pour

des Princes &c. Avril 1727. 349

pour pousser mes recherches plus loin, car il paroîtra par la solution des Problèmes de la triplication, quadruplication, quintuplication, &c. que je vous enverrai de mois en mois, qu'il n'est pas difficile de trouver geometriquement deux moyennes continûment proportionnelles entre deux lignes, pourvu que la raison qui est entr'elles, soit une raison connuë de nombre à nombre.

J'ai trouvé depuis quelques jours un autre solution Geometrique de la duplication du Cube, beaucoup plus simple que celle-ci; elle viendra en son tems. Les démonstrations & solutions qui suivront, seront plus courtes que celles que je donne à present, parce que j'y supposerai comme prouvées plusieurs propositions qu'il m'a fallu prouver ici. Mais je n'acquitterai cependant ce que je promets qu'au cas que la presente solution soit reconnuë de tous les Sçavans pour juste & évidente. Je suis, &c.

*Signé, D. NICOLAS ERNAULT, Religieux
Benedictin de l'Abbaye de St. Arnould,
Congregation de St. Vannes.*

A Metz le 28. Fevrier 1727.

*Solution Geometrique du Problème de la
duplication du Cube.*

ON demande par ce Problème, que la dimension d'un Cube, ou la ligne par la multiplication de laquelle il a été fait, étant donnée, on trouve geometriquement une autre ligne, ou dimension, qui multipliée de même, c'est-à-dire, qui étant cubée, produise un Cube double de celui dont la dimension est donnée.

On établit pour principe, qu'en toute progression Geométrique, les Cubes de deux termes qui
se

se suivent immédiatement sont entre eux comme deux termes entre lesquels il y en a deux d'interposez: car les Cubes sont en raison triplée de la raison de la progression, & les termes entre lesquels il y en a deux d'interposez, sont aussi en raison triplée de cette même raison.

Soient les quatre termes B, C, D, F. Si $B :: C, D :: F$; donc $BB :: CC :: C, F$, car les quatzes sont en raison doublée de la raison de la progression: donc aussi $BBF :: CCC$, car le produit des extrêmes est égal à celui des moyens: or $BBB, BBF :: B, F$: donc $BBB, CCC :: B, F$.

C'est donc par ce moyen qu'on peut trouver la racine d'un Cube qui soit double d'un autre dont la racine est donnée; car soit donnée la ligne B, il faut prendre, par exemple, la ligne F double de la ligne B, & si l'on trouve geometriquement deux moyennes continuellement proportionnelles entre B & F, telles que seroient C & D; en sorte que $B :: C, D :: F$. Le Cube de C premiere moyenne proportionnelle, sera double du Cube de B, c'est ce que l'on va démontrer avoir trouvé.

Construction.

Soit donnée la ligne FD, racine, ou dimension d'un Cube qu'il faut doubler.

Prenez la ligne BD qui soit à FD comme 2. est à 1. de ces deux lignes soit construit le rectangle AD; coupez le côté BD en moyenne & extrême raison au point I (par la 11^e. du 2^e.) & menez la ligne HI parallèle à FD, & dans les deux rectangles FI & BH, menez les deux diagonales FI, BH. Menez aussi les deux diagonales AD, BF qui se couperont par le milieu au point O; de ce point, abaissez sur les côtez AF &

& AB les deux perpendiculaires LO, KO qui les couperont en deux également.

Prolongez à discretion les deux côtez AF, AB; faites EG égale à la diagonale FI: Du point G; par le point D, menez la ligne droite GD, & continuez-la jusqu'à ce qu'elle rencontre au point C le côté AB prolongé.

Du point C, comme centre, intervalle CD décrivez le cercle YDX: du point G, comme centre, & de même intervalle, décrivez le cercle YEX qui coupera la ligne CG au point E, & ces deux cercles se couperont mutuellement aux points Y & X.

Du point Y, au point X, menez la ligne YX qui sera la corde commune aux deux arcs égaux YDX & YEX, du point D, menez la ligne DS parallèle à YX. Du point A, menez la ligne AT aussi parallèle à YX. Du point T, menez la ligne TV parallèle à DE; & du point S, menez encore la ligne SR parallèle à DE: cela formera le rectangle SRVT.

Enfin du point O aux points C & G, menez les deux lignes OC, OG, & la construction est faite.

Cela posé, avant que de faire la démonstration, il est nécessaire d'établir quatre propositions qui feront autant de Theorèmes.

Theorème 1.

La ligne CG est coupée en deux également au point P par la perpendiculaire YX.

Démonstration. Les deux cercles égaux qui ont été décrits des centres C & G se coupent aux points Y & X, ainsi les deux arcs YDX & YEX sont égaux, & puisque la ligne CG passe par les deux centres de ces deux cercles égaux, elle coupe ces deux arcs chacun en deux parties égales; & par
conle-

conséquent les quatre arcs DX , EX , DY , EY sont égaux entre eux : donc les deux figures DXE , DYE sont deux triangles isosceles & entièrement égaux, qui ont la ligne DE pour base commune. La ligne YX est menée du sommet d'un de ces triangles isosceles au sommet de l'autre : donc (par la 10^e. & 11^e. du 1^{er}.) la base DE est coupée en deux également & perpendiculairement ; mais les deux lignes CD & GE sont égales, puis qu'elles sont rayons de cercles égaux, & la ligne DE leur est commune : donc si de la ligne, ou rayon CD on ôte la moitié de DE , sçavoir PD , & si de la ligne, ou rayon GE on ôte aussi la moitié de DE , sçavoir PE , les restes CP & GP seront égaux ; & par conséquent la ligne CG est coupée en deux également & perpendiculairement au point P par la ligne YX . Ce qu'il falloit démontrer.

Theorème II.

La ligne YX passe nécessairement par le point qui est le point d'intersection des deux diagonales AD , BF .

Démonstration. Les deux lignes DS , AT sont parallèles à YX par construction : donc elles le sont entre elles. Les deux lignes AS , DT sont aussi parallèles entre elles : donc $ASDT$ est un parallélogramme, duquel le point O est nécessairement le centre, puisque les deux triangles retranchés ABT , DFS sont équiangles & égaux : mais les deux lignes parallèles TV & RS retranchent aussi du parallélogramme $ASDT$ les deux triangles TVD , ARS qui sont équiangles & égaux : donc le rectangle $SRTV$ aura encore le point O pour centre. Or les deux lignes RS , TV sont parallèles & égales à la ligne DE par construction ; & la ligne YX coupe DE en deux également & perpendiculairement ; elle coupe donc aussi les deux li-

gnes RS, TV en deux également & perpendiculairement : & par conséquent elle divise le rectangle SRTV en deux parties égales, & passe nécessairement par le centre de ce rectangle : mais ce centre est le point O : donc la ligne YX passe nécessairement par le point O, qui est le point d'intersection des deux diagonales AD, BF. Ce qu'il falloit démontrer.

Theorème III.

Les deux lignes OC, OG sont égales entre elles.

Démonstration. Les deux triangles OPC, OPG sont rectangles ; les deux côtes, PC de l'un, & PG de l'autre ont été démontrés égaux ; le côté OP leur est commun : donc (par la 4^e. du 1^{er}.) la base OC est égale à la base OG. Ce qu'il falloit démontrer.

Theorème IV.

Les deux rectangles de AC par BC & de AG par FG sont égaux entre eux.

Démonstration. La ligne AB est coupée en deux également au point K, & la ligne BC lui est directement ajoutée : donc (par la 6^e. du 2^e.) le rectangle de AC, BC, avec le carré de KB, est égal au carré de KC : si à ces deux tous égaux, on ajoute le carré de KO ; alors le rectangle de AC, BC avec les deux carrés de KB & de KO, ou avec le seul carré de BO qui leur est égal (par la 4^e. du 1^{er}.) sera égal aux deux carrés de KC & de KO, ou au seul carré de CO qui leur est égal, & ainsi le rectangle de AC, BC avec le carré de BO ou avec le carré de FO son égal, est égal au seul carré de CO, ou de GO qui lui est égal.

On prouvera de même que le rectangle de AG, FG, avec le carré de FO est égal au carré

ré de GO. Donc le rectangle de AC, BC & le rectangle de AG, FG, sont égaux entre eux. Ce qu'il falloit démontrer.

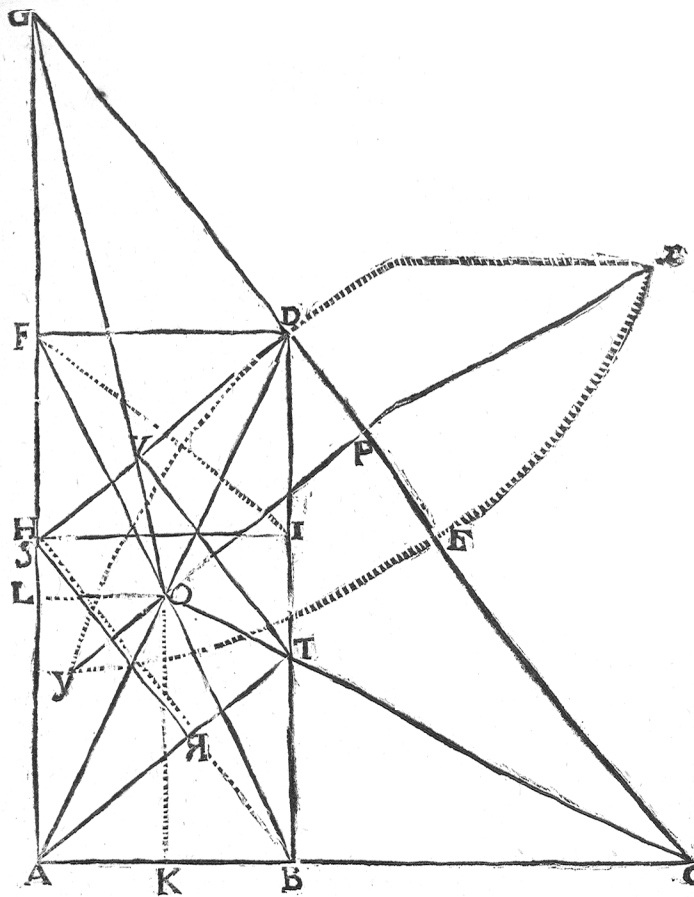
Cela posé. Je dis que les deux moyennes continuellement proportionnelles cherchées entre la ligne FD racine du Cube donné, & la ligne BD qui est double de cette racine, sont les deux lignes FG & BC.

Démonstration.

Par la 14^e. du 6^e., deux rectangles égaux ont les côtés réciproquement proportionnels. Donc AG, AC $\therefore$ BC, FG. Et puisque les triangles CBD, GFD sont équiangles (comme il est évident) donc, par la 14^e. du 6^e., AG, AC $\therefore$ BD, BC. Donc encore AG, AC $\therefore$ FG, FD. Il y a donc trois raisons égales entre les quatre lignes BD, BC, FG, FD, puisqu'elles sont chacune égales à la raison de AG à AC. Et par conséquent $\therefore$ BD, BC, FG, FD, & ainsi les deux lignes FG, BC sont moyennes, &c. Ce qu'il falloit trouver & démontrer.

Il y a plusieurs corollaires qui suivent de la démonstration ci-dessus : on les donnera en tems & lieu avec une démonstration plus étendue, & suivie de plusieurs autres.

On observera seulement ici, que si au lieu de faire FG égale à la diagonale FI, & de déterminer & fixer par ce moyen le point G, pour, de ce point, par le point D, mener la ligne droite GDC, (comme on a fait dans la construction) on avoit voulu, au contraire déterminer & fixer d'abord le point C en faisant BC égale à la diagonale BH, la construction & la démonstration seroient toujours revenues au même, & l'on auroit également prouvé que FG & BC sont les deux moyennes continuellement proportionnelles cherchées



cherchées entre la ligne FD racine du Cube donné, & BD qui en est le double; d'où l'on conclut évidemment que les deux diagonales des deux rectangles faits, l'un de la grande partie d'une ligne coupée en moyenne & extrême raison, & de la moitié de cette même ligne; l'autre de la petite partie de cette ligne, & de ladite moitié, sont moyennes continuëment proportionnelles entre la toute & la moitié.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE, & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.

I. **E**spagne. Le 20. Janvier, la Cour reçut au Pardo les complimens des Grands & des Ministres Etrangers, sur l'anniversaire de la Naissance de l'Infant Dom Carlos, qui entra ce jour-là dans sa 12^e. année. Le Duc de Liria presse l'expédition de ses instructions pour se rendre à son Ambassade de *Petersbourg*; & le Marquis de Los Balbazes nommé à celle de *Portugal*, a obtenu une augmentation à ses appointemens de 4000. pistolles. Cependant le départ de ce Seigneur pour *Lisbonne*, est encore différé, & on ne voit pas non plus que le Marquis d'Abrantes, Ambassadeur de S. M. Portugaise, se presse beaucoup de se rendre ici: ce qui fait penser que les conditions pour les Mariages projettez entre les deux Cours, ne sont pas tout-à-fait réglées. On continuë les levées de Troupes dans toutes les Provinces de ce Royaume, & la construction des nouveaux Vaisseaux, dans les Ports. Le Roi a donné le titre

de *Castille* au Lieutenant & Ingenieur General Verboom pour lui & ses descendans à perpetuité, & Dom Pedro de Chaves de Mella. Seigneur de *Villa del Maderal*, a été pourvû d'une des Charges de Grand Maître d'Hôtel de la Maison de S. M. Le Colonel Stanhope, Ambassadeur d'*Angleterre*, restera, dit-on, ici jusqu'à ce qu'il ait reçu réponse au dernier Memoire qu'il a présenté au Marquis de la Paz, Secrétaire d'Etat, touchant l'arrêt du Colonel Dumbar, Consul Anglois à *Bilbao*. Nous en fimes mention le mois dernier.

II. Il n'y a encore rien de déterminé pour le siege de *Gibraltar*. L'entreprise en effet a toujours paru & paroît encore d'une très-difficile exécution, & on sçait d'ailleurs que la Cour Imperiale, qui porte toutes ses attentions à prévenir une rupture, n'a pas jusqu'à present goûté ce projet, pour ne pas donner atteinte à la Quadruple-Alliance, qui est la base & le fondement du Traité de *Vienne*. Cependant l'Armée d'*Espagne* est toujours campée à *St. Roch*; mais beaucoup moins nombreuse que nous ne dûmes le mois dernier: les pluies continuelles & abondantes qui sont tombées depuis quelque tems, ayant empêché le reste des Troupes de s'y rendre. On n'y comptoit le 18. que 7. à 8. mille hommes; la grosse Artillerie qu'on devoit y conduire, étoit arrêtée par les mauvais chemins, & les Regimens dispersez aux environs de *Malaga* & dans le Royaume de *Galice*, commençoient seulement à se mettre en marche pour joindre & renforcer l'Armée. On ne sçait que penser de tous ces mouvemens. Il ne s'est encore commis aucune hostilité, & on semble même les éviter de part & d'autre. Le 26. on reçut ici un Exprés du Comte de Las Torres, General de l'Armée Espagnole, & qui mande, qu'il

avoit

avoit examiné avec toute l'exaétitude possible, tant par Mer que par Terre, les dehors de *Gibraltar*; que la dernière fois qu'il s'étoit présenté devant les Fortifications de cette Place, le Colonel Kanne qui y commande, l'avoit fait complimenter, en lui faisant sçavoir en même-tems qu'il n'avoit pas fait faire feu sur les gens, en considération de sa personne; mais qu'il ne permettroit pas qu'à l'avenir ils s'approchassent de si près; que si cependant S. Exc. vouloit satisfaire sa curiosité, il l'invitoit de venir dans la Ville avec quelques Officiers, & qu'il y feroit très-bien reçu; que ce Commandant lui avoit envoyé quelques présens, consistans en vins & autres rafraichissemens; que la malle qui porte les Lettres passoit & repassoit avec la même liberté qu'auparavant, & qu'il continuoit de se fortifier sur le Cap *Cornero*, où on travailloit à la construction d'un Fort.

III. Le Roi & la Reine, accompagnés du Prince des *Asturies*, des Infants, & de l'Infante *Dona Therese*, revinrent le 31. au Palais Royal à *Madrid*, à cause de la Fête de la *Chandeleur*, & le 2. Fevrier après-midi, toute la Cour retourna au *Pardo*, où elle fera encore quelque séjour. Le 4. le Colonel Stanhope, Ministre du Roi de la *Grande Bretagne*, eut une Audience particulière de S. M., & dépêcha le même jour un Exprés à la Cour par la *France*, pour l'informer de ce qui s'étoit passé à cette Audience. Le Comte de *Königseck*, Ambassadeur de l'Empereur, étant retenu par une nouvelle attaque de goutte, le Marquis de la Paz alla le 3. lui rendre visite, & eut une longue conférence avec S. Exc.; après laquelle on envoya un Courier au Duc de Bournonville à *Vienne*, avec de nouvelles instructions. On a appris ici la retraite du Marquis de Pozzo-Bueno de la Cour de S.

M. Britannique, & que S. Exc. s'étoit retirée à *Bruxelles*. On parle toujours d'une prochaine & nombreuse Promotion d'Officiers Generaux, & que le General Comte de Staremberg viendra prendre le Commandement en chef des Troupes Espagnoles, avec le consentement de l'Empereur. Le Duc de Riperda est encore prisonnier à *Segovie*. Les pluies continuent en ce Pais; ce qui est un grand obstacle à la marche des Troupes, & au transport de l'Artillerie, & des Munitions destinées pour le Camp de *St. Roch*.

IV. Il s'est tenu divers Conseils de Guerre sur les operations de la Campagne prochaine, & la plupart des Generaux commencent à regarder le projet formé contre *Gibraltar* comme impraticable. On continue néanmoins les préparatifs, & il paroît que l'on a effectivement résolu d'en faire le siege; mais, peut-être, la Cour a-t-elle d'autres vûes, qu'elle juge à propos de couvrir de ce prétexte. C'est de quoi on ne peut manquer d'être éclairci dans peu. Au commencement de Fevrier il arriva au Camp de *St. Roch* 3000. hommes des Troupes qui étoient aux environs de *Malaga*, & celles qui étoient arrêtées dans les Royaumes de *Galice* & de *Grenade*, étoient en mouvement & en marche pour s'y rendre. Il est aussi arrivé à *Algeziras* quantité de fascines & des Munitions de Guerre qu'on avoit embarquées à *Cadix*; mais le mauvais tems retarde toujours le transport de l'Artillerie, & ce n'est qu'avec des peines incroyables qu'on la conduit par terre. Quelques Officiers du Marquis d'Abrantez, qui étoient arrivez à *Madrid* avec les premiers bagages de cet Ambassadeur, ayant fait insulte à quelques Dames de la Cour, ont été renvoyez à *Lisbonne* pour y être châtiés. On apprend que le Comte de Las Torres

a interdit depuis peu toute communication avec la Ville de *Gibraltar*, & fait défense d'y porter des rafraichissemens, sous peine de la vie. On a aussi publié à *Cadix* & à *Malaga* un Decret, qui permet, au contraire, le transport par Mer de toutes sortes de provisions au Camp de *St. Roch* & à *Algeziras*, sans payer aucun droit.

V. La Reine se plaît beaucoup au *Pardo*, & on ne dit pas encore quand la Cour retournera à *Madrid*. La Ville de *Seville* a prêté au Gouvernement 140000. pièces de huit, & presque toutes les autres Villes, Bourgs, & Villages du Royaume, qui devoient fournir le cinquième homme pour le service du Roi, ont mieux aimé payer 100. risdalles pour chacun: ce qui a produit un fond plus que suffisant pour les nouvelles augmentations de Troupes qu'on s'est proposé de faire. On veut que la Cour se soit enfin déclarée pour le siege de *Gibraltar*, contre l'avis même des Generaux, qui paroissent n'avoir pas grande idée du succès de l'entreprise, & que S. M. ait envoyé des ordres précis au Comte de Las Torres, d'entrer en action; mais comme toutes les nouvelles que l'on reçoit, & que l'on a reçues jusqu'à present à ce sujet, sont assez équivoques, on doit attendre de plus sûrs éclaircissemens sur celle-ci, qui est assez importante. Les dernieres Lettres qu'on reçut le 11. du Camp de *St. Roch*, portent que tous les préparatifs necessaires pour un siege, y étoient arrivez, avec des peines infinies; qu'on y attendoit le reste de l'Artillerie & des Troupes, & qu'on avoit tiré de *Centa* 8. grosses pièces de Canon de fonte & 4. Mortiers; qu'il étoit arrivé à *Algeziras* un second Convoi venant de *Cadix* & de *Malaga*, sans que les Vaisseaux Anglois qui sont dans la Baye de *Gibraltar*, ayent fait le moindre mou-

vement pour s'opposer ni au passage, ni au débarquement dudit Convoi ; qu'une partie de l'Armée s'étoit avancée jusqu'à *Rocadillo* près de *Gibraltar* ; mais que le Colonel Kanne qui commande dans la Place, leur avoit fait savoir, que s'ils avançaient à la portée du Canon, il feroit tirer sur eux ; que cependant le reste de l'Armée se disposoit à suivre, & qu'on se persuadoit de plus en plus que le Comte de Las Torres feroit dans peu l'ouverture de la tranchée. Voilà, en attendant mieux, tout ce que l'on apprend de plus certain de ce Pais.

VI. On celebra le 15. dans la Chapelle du *Pardo*, l'anniversaire de la mort de la feu Reine Marie-Louise de *Savoie*, par un Service solennel qui se fit en presence de L. M. & de toute la Cour. Les conférences continuent assidûment entre les Ministres, le Comte de Königseck, Ambassadeur de l'Empereur, & le Nonce du Pape, & le 16. on reçut un nouvel Exprès du Duc de Bournonville, Ministre de S. M. à la Cour de *Vienne*. Les Ambassadeurs de L. H. P. les Etats Generaux des *Provinces-Unies* & du Roi de la *Grande Bretagne*, se tiennent dans leurs Hôtels, & ne paroissent plus à la Cour, & on dit même que Mr. Stanhope s'est retiré depuis peu avec toute sa Maison à *Mirabel*, à quelques lieues de *Madrid*. Les nouvelles de l'Armée du 13. Fevrier, & par conséquent de plus fraîche date, marquent, qu'elle n'étoit encore composée que de 14. à 15. mille hommes, & qu'elle s'étoit avancée jusqu'à la portée du Canon de *Gibraltar* ; que les Espagnols avoient déjà tiré une ligne parallèle devant cette Place, & élevé une Batterie où ils avoient placé quelques pièces de Canon de fer ; qu'ils en avoient encore élevé une autre du côté de la Mer, sans que la Garnison Angloise

Angloise ait fait la moindre opposition ; que l'ouverture de la tranchée ne pourroit se faire sitôt, le reste de la grosse Artillerie n'étant pas arrivée, & qu'il regnoit dans le Camp une maladie qui emportoit beaucoup de monde. Qu'il étoit arrivé de *Barcelonne* à *Malaga* un Vaisseau chargé de Bombes, de Boulets, de Grenades, & d'autres Munitions, qu'on embarquoit actuellement sur des Bâtimens plats pour les transporter à *Algeziras*, & qu'on avoit fait partir de cette Ville pour l'Armée 50. Mineurs avec autant de Bombardiers. Malgré tant d'obstacles qui ont retardé jusqu'à présent, & qui retardent encore l'exécution d'une entreprise si importante, la Cour persiste, dit-on, toujours dans la résolution de faire le siege de cette Place; on assure que le Comte de Las Torres en a des ordres précis, & que le Roi a ordonné à ce General de lui marquer les Officiers qui pourroient y faire la moindre opposition. Mais, peut-être, les choses changeront-elles avant d'en venir à cette extrémité. On a tout lieu de s'en flatter, par les démarches & les amiables propositions que viennent encore de faire tout récemment & cette Cour, & celle de *Vienne*. Nous en parlerons en son lieu. Tout est tranquille sur les Frontieres de *Navarre* & de *Catalogne*, & les François n'y font aucun mouvement.

VII. *Gibraltar*. L'Escadre du Contr'Amiral Hopson, qui croisoit sur les Côtes d'*Espagne*, consistant en 7. Vaisseaux de Guerre, est rentrée dans la Baye de cette Ville, & y a été jointe par trois autres Vaisseaux de Guerre Anglois qui sont venus de *Lisbonne*; ce qui rend cette Place d'un difficile accès par Mer. On augmente aussi de quelques nouveaux Ouvrages les Fortifications, particulièrement du côté de la Langue de terre, par où on pourroit

pourroit faire les aproches, & on envoie journellement des Bâtimens à *Tetuan*, & dans les autres Ports du Royaume de *Maroc*, sous l'escorte de 2. *Fregates*, pour y charger des grains & autres provisions pour les Magazins. Les Espagnols se retranchent sur le Cap *Cornero*, & une partie de leur Armée fit dernièrement un mouvement vers *Rocadillo*, pour s'approcher du vieux *Gibraltar*. Le 7. *Fevrier* l'Amiral *Wager* arriva de *Portsmouth* avec 9. Vaisseaux de Guerre Anglois, chargez de Troupes & de rafraichissemens, & alla mouiller l'ancre à la pointe Occidentale de la Baye de cette Place; de sorte qu'on y compte actuellement, y compris l'Escadre du Contre-Amiral *Hopson*, 19. Vaisseaux de ligne, qui en rendent l'aproche redoutable. On assure que l'Empereur de *Maroc* a fait sçavoir au Gouverneur, qu'il lui fourniroit, non seulement toutes les provisions dont il pourroit avoir besoin; mais aussi des Troupes en cas de nécessité. On apprend que l'Amiral *Wager* depuis son arrivée, a fait demander un Passeport au Comte de *Las Torres*, pour un Exprés qu'il s'est proposé d'envoyer à *Madrid*, afin d'y communiquer à la Cour les ordres dont il est chargé par S. M. Brit.; & qu'on ne doutoit pas que ce Passeport ne lui fût accordé.

VIII. *Cadix*. On a arrêté ici & à *Malaga*, par ordre de la Cour, tous les petits Bâtimens appartenans aux particuliers, pour les employer à transporter au Camp de *St. Roch* quantité de fascines & de piquets, & des Munitions de Guerre & de bouche. On y a envoyé toute la grosse Artillerie qui étoit en cette Ville, de sorte qu'on a été obligé de mettre sur les Ramparts quelques vieilles pièces de Canon de fer de 9. à 12. livres de balles. La Garnison de cette Place est aussi fort foible,

foible, la plus grande partie en étant sortie, pour aller joindre l'Armée. Une violente tempête qui se fit au commencement de Fevrier, obligea d'entrer dans la Baye 4. Vaisseaux Anglois chargez de provisions pour l'Escadre du Contr'Amiral Hopson, & 2. Vaisseaux Algeriens, dont l'un de 18. Canons, a été pris par une Barque montée de quelque Infanterie qu'on envoya pour l'attaquer. Le *St. Xavier*, Vaisseau de 32. Canons, allant à *St. Andero* pour y transporter quelques Matelots, eu le malheur de donner contre un Rocher, & de perir avec tout l'Equipage. On n'a aucunes nouvelles des *Indes Occidentales*; ainsi on ne sçait ce qui s'est passé en ce Païs, depuis ce que nous en dîmes le mois dernier.

VIII. *Portugal. Lisbonne.* La Flotte de *Fernambuc*, qui avoit relâché à *Vigos*, arriva heureusement dans le *Tage* le 16. & le 17. Janvier, consistant en 2. Flutes chargées pour le compte du Roi, 14. Bâtimens & 2. Vaisseaux de Convoi. Elle fit voile de *Fernambuc* il y a environ 3. mois & demi, & de *Vigos* le 4. Janvier. Sept Bâtimens de la même Flotte appartenans à la Ville d'*O-Porto*, sont encore restez dans ce dernier Port, & on y a envoyé un Vaisseau de Guerre pour les prendre & les conduire en sûreté chez eux. Le Roi fait équiper une Fregate de 44. Canons, pour envoyer à la *Chine*, avec des presens pour l'Empereur de ce Païs, où l'on assure que S. M. a dessein d'établir le Commerce des Tabacs de *Brezil*. On équipe aussi ici 3. gros Vaisseaux de Guerre, dont on ignore la destination.

X. *Barbarie. Alger.* On mande que le Bey a enfin obtenu du peuple de cette Ville qu'on donneroit satisfaction aux François de l'insulte faite à leur Pavillon, & à ceux de cette Nation qui sont établis

établis ici ; que les Peres de la Redemption des Captifs qui avoient été mis aux fers, ont été relâchez, sur les assurances qu'ils ont données de procurer incessamment la liberté à quelques Mères enlevez par les Espagnols sur un Bâtiment François, & que le Bey avoit écrit là-dessus une Lettre remplie de soumission à la Cour de *France*. Ainsi cette affaire paroît sur le point de s'accommoder, & n'aura vraisemblablement pas de suite.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. **R**ome. Le voyage de *Benevent* se fera vers la fin du mois de Mars, quoi que plusieurs Membres du Sacré College ayent fait leur possible pour le détourner & le rompre. On fait pour cela réparer les chemins, & on travaille à de nouveaux équipages pour la Maison du St. Pere. Mr. Justiniani, Président de l'Hôtel des Monnoyes, a ordre de tenir prêt 12000. écus en pièces de six sols, pour être distribuez au menu peuple de cette Ville, & on assure que des 29000. écus qui sont revenus à S. S. de la Canonisation des nouveaux Saints, il en a été employé 18000. en Ornaments pour la nouvelle Eglise de *St. Philippe de Nery*. Le Pape ne vouloit avoir aucun Cardinal à la suite pendant ce voyage ; cependant les Cardinaux Cinfuegos & Bentivoglio ont déjà donné ordre de leur préparer des logemens à *Benevent* ; quoique S. S. ait déclaré qu'Elle n'admettroit aucun Ministre Etranger à son Audience pendant tout ce tems-là, & qu'Elle laisseroit ici pour cela, les Cardinaux
Chefs

Chefs d'Ordre, avec les Cardinaux Camerlingue & Lescari, Secrétaire d'Etat. Le St. Pere a aussi écrit de sa propre main une Lettre à l'Empereur, par laquelle il lui donne avis de son voyage, & prie S. M. I. de donner ses ordres, qu'il ne soit fait aucun préparatif pour la réception dans le Royaume de Naples; voulant faire ce trajet, non en qualité de Pape, mais comme un simple Religieux Dominicain. Le 20. Janvier il y eut Consistoire, dans lequel Mr. Lambertini fut proposé pour l'Evêché d'Ancone, vacant par la mort du Cardinal Bussy, & le Cardinal Imperiali opta le titre de St. Laurent in Lucina, vacant par la mort du Cardinal Sacripanti. Le Ministre du Roi de Sardaigne ayant demandé dernièrement au Pape un Benefice vacant en Savoye, S. S. lui repondit qu'Elle en avoit déjà disposé en faveur du Cardinal Pipia; mais comme la nomination aux Benefices vacans dans les Etats de S. M. Sard., appartient à ce Prince, en vertu de son dernier accommodement avec le St. Siege, on craint que cela ne renouvelle les anciennes broüilleries entre les deux Cours, & le Cardinal Pipia s'est, dit-on, retiré provisionnellement à Viterbe dans le Monastere de la Quirica, en attendant que ce differend soit accommodé, & que S. S. veuille le reconnoître en qualité de Ministre de ce Prince.

II. Les 7. Cardinaux que le Pape s'est réservé *in petto*, ne sont pas encore declarez. La Promotion de Mr. Bichi trouve toujours des oppositions invincibles de la part du Sacré College; on croit néanmoins que le St. Pere passera outre, & que ce Prélat sera élevé à la Pourpre; S. S. s'y étant, dit-on, engagée, pour ne pas méconterter diverses Couronnes, qui, de concert avec le Roi de Portugal, s'interessent dans cette affaire. Il paroît un nouveau

veau Memoire signé de 26. Cardinaux, du nombre desquels est le Cardinal Cozza, quoique créature du Pape Regnant, par lequel L. Em. prétendent justifier leur conduite, & renouvellent en termes encore plus vifs leur opposition: on voit aussi une réponse à cet Ecrit qui est fort du goût du public; mais si le Pape continuë à tenir bon, on s'attend bien que le Sacré College sera obligé de ceder, & de se laisser vaincre. Ceux qui n'ont pas signé ce dernier Memoire, sont les Cardinaux Ottoboni, Pereira, Cinfuegos, Bentivoglio, Belluga, Giudice, Lescari, & quelques autres. Le 30. le Pape declara le Cardinal Falconieri Protecteur des Nations *Irlandoise & Ecoissoise*, à la place du feu Cardinal Sacripanti; mais le Chevalier de St. George, avec qui cette Eminence n'est pas en fort bonne intelligence, ayant nommé le Cardinal Davia, cela forme un espece de conflit assez embarrassant. Le Ministre de *Sardaigne* a protesté contre la nomination du St. Pere au Canoniat dont nous avons ci-devant fait mention, & contre une pension de 3000. écus accordée au Cardinal Pipia sur les Evêchez de *Sardaigne*; ayant déclaré que le Roi son Maître prétendoit en avoir la Collation, en la même maniere & forme que l'a eue le Roi d'*Espagne* à present Regnant, & que les Bulles en fussent expedées d'un stile different de celui que le Pape a ordonné, & conforme aux prétensions de S. M. Le Chevalier de St. George est toujours à *Bologne* avec les deux Princes ses Fils, & la Princesse son Epouse, dans le Couvent de *Ste. Cecile* à *Rome*. Le Commandeur Feretti avoit été continué pour 3. ans dans l'exercice de la Charge de Receveur de *Malte*, mais s'en étant excusé, le Grand Maître l'a conserée à son Ambassadeur en cette Cour. Le Cardinal Coscia est fort incommode

commodé de la goutte, & le Cardinal Gualthieri est dangereusement malade. L'Abbé, Neveu de de cette dernière Eminence, est revenu de la Cour de France, fort satisfait des honneurs qu'il y a reçus, & encore plus de la permission qu'il a obtenue pour le Cardinal son Oncle, de pouvoir disposer des riches Abbayes qu'il possède dans ce Royaume.

III. Le 2. Février, Fête de la *Chandeleur*, le Pape étant descendu le matin dans la Chapelle *Sixtine*, fit la Benediction & la distribution des Cierges, assista à la Procession, & ensuite à la Messe qui fut célébrée par le Cardinal de Polignac. Le 3. il se tint une Congregation des Immunités, au sujet des Eglises de *Savoie* & de *Piémont*, & le 4. il s'en assembla une extraordinaire dans l'Appartement du Cardinal Lescari, Secrétaire d'Etat, composée de ce Prélat, des Cardinaux Marfoschi, Imperiali, Corradini, & Spinola de *St. Agnez*, sur le démêlé survenu entre la République de *Pologne*, & Mr. Santini, Nonce de S. S. à *Varsovie*, au sujet de la Jurisdiction Ecclésiastique, que ce Ministre a trop étendue, au gré des *Polonois*. On fait partir journellement des meubles & ustancilles pour *Benevent*, & le départ du Pape est fixé au 24. Mars. Le Cardinal Coscia prendra les devans pour le recevoir en cette Ville; plusieurs Cardinaux se préparent aussi à être de ce voyage; mais S. S. a déclaré publiquement qu'Elle ne vouloit à sa suite que les personnes qu'Elle avoit choisies, & dont la liste n'est pas même encore publique. On sçait seulement que son Cortège sera composé de 16. Caleches, 20. Cuirassiers pour la Garde, & 8. Chevaux-Legers. Comme ce voyage n'est pas tout-à-fait du goût d'une partie du Sacré College, on crie un peu contre les grandes dépenses

penſes qu'il occaſionnera , & qu'on fait monter à 180000. éus ; mais on aſſure que S. S. a mis à part une ſomme conſidérable de ſes épargnes , pour ne pas être trop à charge à la Chambre Apoſtolique. Cependant elle a ordonné au Tréſorier Celligola de tenir en reſerve 10000. écus pour les néceſſitez imprevûës. Le 12. on aprit que le dernier Courier parti d'ici pour *Naples* , avoit été attaqué ſur la Frontiere de l'État Eccléſiaſtique par des gens maſquez , qui lui avoient enlevé les dépêches dont il étoit chargé. Le 14. le Pape ordonna au Cardinal Vicairé de faire tirer par force des Eglifes & Couvents, tous les criminels qui s'y étoient réfugiés , pour que leurs Sentences leur ſoient prononcées avant ſon départ pour *Benevent*. Le Comte Carminati a obtenu de la Cour de *France* la Charge de Secrétaire du Roi Très-Chrétien qu'il ſollicitoit depuis long-tems. Le 15. l'ouverture du Carnaval ſe fit en cette Ville par celle des Théâtres , & par le divertiffement ordinaire d'une grande Maſcarade.

IV. *Naples. Sicile.* On n'a preſque pas reſſenti de froid pendant cet Hyver dans ces quartiers, l'air y étant auſſi doux qu'au Printems. Le 25. Janvier on fit l'ouverture des Théâtres en cette Ville , & les plaiſirs du Carnaval commencerent. On fait les préparatifs néceſſaires pour la réception du Pape , à ſon paſſage ſur les Terres de cet État , lorsqu'il ira à *Benevent* ; & quoique S. S. ait écrit à l'Empereur pour le prier de ne lui rien faire faire d'extraordinaire , le Cardinal Viceroi a cependant reçu ordre de *Vienne* , d'accompagner en perſonne le St. Pere dès qu'il ſera arrivé ſur les Terres de S. M. I. , de le défrayer avec toute ſa ſuite pendant le ſejour qu'il y fera , & de le faire accompagner & eſcorter par un Détachement de

100. Cuirassiers. Le Cardinal Carracioli, Evêque d'*Aversa*, est rétabli d'une dangereuse maladie qu'il a eue.

On a senti en plusieurs endroits de la *Sicile*, de violentes secousses de tremblement de terre, particulièrement dans la Ville de *Noto*, qui a presque été réduite dans le même état que *Palerme*: les peuples en sont tellement consternez, qu'ils ne se croient plus en sûreté dans leurs maisons. On en a publié la Relation suivante.

LE 5. Janvier 1727. sur les 8. heures & demie de la nuit, on sentit à *Noto* en *Sicile* 2. secousses de tremblement de terre si violentes, que tous les Habitans de cette Ville en furent épouvantez au dernier point. Le 6. jour de l'Epiphanie, on sentit cinq autres secousses consecutives, qui obligèrent tous les Habitans d'abandonner leurs maisons, & de se rassembler dans les Places publiques. Les Religieux y prêcherent au peuple, prosterné contre terre, fondant en larmes, se frapant la poitrine, & récitant ses prieres avec beaucoup de devotion. Le Mardi 7. sur le minuit, on sentit une huitième secousse, & le lendemain une neuvième, non moins violente que celle qui renversa cette malheureuse Ville le 11. Janvier 1693. Les Edifices qui ont été ruinéz cette fois-ci, sont, le mur de la vieille Eglise du Monastere des Franciscains de *Ste. Agathe*; la grande Arcade de la nouvelle Eglise des *Benedictins* de *St. Sauveur*, avec toute la Tribune qui étoit en dedans; l'Arcade de la vieille Eglise des *Freres Mineurs Observantins*; partie de l'Eglise & du Couvent des *Minimes* de *St. François de Paule*; un très-grand nombre de Bâtimens de moindre hauteur, & plusieurs autres qui ont été entr'ouverts, spécialement la belle Eglise de *St. Michel*. Cependant au
miliers

milieu de toutes ces ruïnes, la Providence a permis qu'il n'ait péri aucun Habitant. Il y a seulement eu deux personnes blessées. La neuvième secousses de ce tremblement de terre, s'est fait sentir, sans aucun dommage, à Raguze, à Vizini, à Agolte, à Syracuse, & en quelques autres lieux du Valde Noto, à Catanée, à Messine, à Palerme, & autres lieux du Val de Mazara, & enfin presque par tout le Royaume, &c.

V. *Maltte*. La Ville de *Maltte* n'a pas été exempte de frayeurs & d'alarmes, mais elle en a été quitte pour cela, & le tremblement de terre n'y a causé aucun mal ni dommage. Cinq Vaisseaux de Guerre de la Religion mirent dernièrement en Mer pour aller croiser sur les Corsaires de *Barbarie*, & il est parti 6. Galeres qui vont charger du grain à *Syracuse*, & autres Ports de *Sicile*, avec la permission de l'Empereur. On travaille ici à la construction de trois Vaisseaux de Guerre pour le service de l'*Espagne*.

VI. *Genes*. Cette Regence paroît tout-à-fait disposée à choisir le parti de la neutralité, en cas de rupture entre les Puissances des Traitez de *Vienne* & d'*Hannover*, & comme on est encore dans l'incertitude s'il y aura Paix ou Guerre, il fut dernièrement résolu dans un Conseil qui se tint de 450. Nobles, d'augmenter la Caissè publique de 300000. écus, afin d'être en état de parer les accidens imprévûs qui pourroient survenir. On est toujours fort inquiet ici des armemens du Roi de *Sardaigne*, qui fait fortifier *Valence* sur le Pô, & le Gouvernement a expédié des Commissions pour la levée de quelques nouvelles Compagnies *Allemandes*, *Suisses* & *Espagnoles*, qu'on destine à renforcer les Garnisons des Places Frontières. On parle

parle d'augmenter les Troupes jusqu'à 16000. hommes, & on fortifie *Savonne* & *Novi*. La Maison de Mr. François-Xavier Lescari, Oncle du nouveau Cardinal de ce nom, & celle de Mr. Jean Pareto, ont été admises depuis peu au nombre des Familles Patriciennes,

VII. *Venise*. On travaille dans l'Arsenal à la construction de plusieurs Vaisseaux de Guerre & Galeres, pour renforcer la Flotte qui se tient à *Corsou*. On équipe aussi deux Barques armées pour croiser dans le Golphe, & le Convoi destiné pour le *Levant*, n'attend qu'un vent favorable pour mettre à la voile, sous l'Escorte de la Fregatele *St. André*. Les plaisirs du Carnaval se continuent ici sans interruption, & sans qu'il soit encore arrivé aucun desordre. Le tems est fort pluvieux en ces quartiers.

On apprend de *Constantinople*, que Mr. Gritti, ancien Bayle, devoit s'embarquer le 4. Fevrier pour *Tenedos*, à bord des Vaisseaux qui ont conduit Mr. Delphino, nouveau Bayle de la Republique, qui l'est allé remplacer, & que la peste avoit entierement cessé en cette Ville. On jouit aussi d'une parfaite santé en *Dalmatie*, & dans les Isles circonvoisines.

VIII. *Florence*. Le Grand Duc se porte bien à present, & on ne parle que de Fêtes & de plaisirs en cette Cour. Les Gouverneurs de *Porto-Hercule*, d'*Orbitello*, & de *Piombino*, Places que l'Empereur possède sur les Côtes de *Toscane*, ont reçu ordre de la Cour de *Vienne*, d'en réparer les Fortifications, d'augmenter les Garnisons, & de remplir les Magazins, pour les mettre en état de n'être pas surprises. Le Commandant Espagnol de *Porto-Longone*, attend aussi de *Barcelonne* un nouveau Convoi de Troupes & de Munitions de Guerre.

IX. *Milan.* Les Troupes Imperiales qui sont en ce Païs, sortiront, dit-on, au commencement d'Avril de leurs quartiers, pour former un Camp entre le *Ticino* & le *Pô*, à deux lieues de *Pavie*. On continuë les réparations de *Tortone*, de *Novarre*, & des autres Places fortes de ce Duché, & on établit des Magazins de vivres & de fourrages sur les Frontieres, pour les Troupes Imperiales qu'on attend de *Hongrie*. Le Comte de Daun, Gouverneur General de cet Etat, a fait deffendre sous de rigoureuses peines, de courir en Masque par la Ville pendant ce Carnaval, pour prévenir les desordres qui arrivent ordinairement, mais les autres plaisirs sont permis. Le Chevalier de Daun a été élevé par l'Empereur à la Dignité de General d'Artillerie ; le Prince Trivulce fait travailler à ses Equipages, pour faire, en cas de Guerre, une Campagne en qualité de volontaire, & le Marquis de Rubi, Gouverneur d'*Anvers*, a été pourvu du Gouvernement du Château de cette Ville, à la place du feu Comte de Colmenero. C'est le Prince Emanuel de *Savoie*, Neveu du Prince *Eugene*, qui le remplace dans le Gouvernement d'*Anvers*. Le Roi de *Sardaigne* continuë ses armemens ; ce qui cause ici quelque ombrage, & S. Exc. a dépêché un Exprés à *Vienne*, pour en donner avis à la Cour. Dom Francisco Colmenero, Fils du feu Maréchal de ce nom, & Colonel du Regiment d'Harrach, est parti pour la Cour de *Vienne*, & le Comte de Castel Barco en est, au contraire, revenu avec la Comtesse de Monte-Sancto sa nouvelle Epouse.

X. *Turin.* La conduite de cette Cour est toujours impenetrable, & il paroît que les raisons, quelques persuasives qu'elles puissent être, n'y sont pas d'un grand poids ; l'habilité des Ministres de
l'Empe

des Princes &c. Avril 1727. 373

l'Empereur, des Rois de *France*, & de la *Grande Bretagne*, n'ayant pû, depuis plus de six mois, la déterminer à s'expliquer sur son accession aux *Traité de Vienne* ou de *Hannover*. Elle attend, sans doute, quelque chose de plus réel, & la fine politique semble assez s'accommoder de ces délais.

X. *Suisse*. Depuis la mort de l'Abbé de *St. Blaise*, Mr. Herman, Secrétaire de l'Ambassade Impériale qui réside à *Waldshut*, est chargé des affaires de la Cour de *Vienne* auprès des Cantons. Le Marquis de Bonac, Ambassadeur de *France*, est attendu pour le commencement de Mars, & doit à son arrivée proposer le renouvellement de l'Alliance avec le Corps Helvetique. On continuë dans les Cantons Protestans les levées pour la seconde augmentation des Troupes résoluë par les Etats Generaux des *Provinces-Unies*, & la Cour de *France* fait recruter les Regimens Suisses qui sont à son service. Le différend entre le Canton de *Lucerne* & le St. Siege, au sujet de la Jurisdiction Ecclésiastique, est enfin terminé; la Regence ayant reçu un Bref du Pape en date du 25. Janvier dernier, qui doit être regardé comme le sceau de cet accommodement. En voici la traduction.

BENOIST PAPE XIII.

A nos Fils & bien aimez, Salut & Bénédiction Apostolique.

Votre Lettre du 20. Decembre dernier, nous a pleinement convaincu de ce que nous nous promettions de votre part, sçavoir, de votre respect envers le St. Siege, & du soin que votre Religion & votre pieté prendroient d'adoucir nos peines pour le maintien de l'immunité Ecclésiastique, & de dissiper nos douleurs par votre obéissance filiale, telle que nous l'avons toujours attendue des Lucernois.

S E Nous

Nous avons reçu cette Lettre avec d'autant plus de joye, que nous l'avons trouvée remplie de témoignages éclatans de vôtre zèle pour la défense des Libertez Ecclesiastiques, & de vôtre respect envers nous. Nous y avons remarqué avec un grand plaisir, que ce n'est nullement par vôtre ordre, que le Sr. Leontius, Curé de l'Eglise d'Udlingenfuiilen, a été appelé judiciairement, mais par l'imprudence des Officiers de vôtre Chancellerie; & que vous avez même revoqué le Mandement que vous aviez donné pour autoriser ladite Communauté à se choisir un nouveau Curé, dans le dessein de vous adresser à nôtre Venerable Frere l'Evêque de Constance, afin qu'il connût, & qu'il couchât dans les Registres ce que ledit Leontius avoit fait si temerairement, & que de son plein droit il déclarât nulle & de nul effet la nomination faite par ladite Communauté du Prêtre Muller, & qu'il l'exclût pour cette fois seulement de la nomination. Ces témoignages de vôtre sagesse & de vôtre obéissance envers nous, nos Fils bien aimez, nous ont rempli d'une si grande consolation, & nous ont causé une si grande surabondance de joye, qu'il nous sembloit qu'il ne manquoit plus rien à nôtre entiere satisfaction, que de trouver une occasion de vous donner des marques réelles de nôtre amour paternel. En même-tems donc que nous vous felicitons de voir confirmer & augmenter par vôtre zèle la gloire du nom Lucernois, & que le St. Siege vous nomme à juste titre les Défenseurs de la Liberté Ecclesiastique, nous vous donnons, nos Fils bien aimez, nôtre Benediction Apostolique, comme le gage le plus précieux de nôtre amour. A Rome au Palais de St. Pierre, sous l'Anneau du Pêcheur, le 25. Janvier 1727.

La Sutscription étoit, A nos Fils bien aimez, l'Avoyer, le Senat & Conseil du Canton de Lucerne.

On voit par la Suscription de ce Bref, qu'il a été directement adressé à la Regence de *Lucerne*, sans qu'il ait passé par les mains du Nonce; ce qui mortifie d'autant plus ce Ministre du St. Siege, que par le même Courier, il reçut ordre de la Cour de *Rome*, d'ôter le soin des ames au Prêtre qui a été banni, & qui a donné lieu à ce démêlé.

Le Baron de Wentser, Résident de l'Empereur auprès des *Liges Grises*, leur ayant demandé le libre passage pour quelques Troupes Imperiales destinées pour l'*Italie*, on a donné ordre de leur préparer des logemens & des vivres à *Weldkire* & autres lieux situez sur la Frontiere du *Tirol* & du *Milanez*. La Diette generale des *Liges* est convoquée pour le 11. Mars; on doit y délibérer sur la Capitulation dernièrement conclüe à *Milan*, & sur l'accommodement concernant *Laghetto* & *Piangetto*, pour lequel la Cour de *Vienne* a envoyé les Pleins-pouvoirs necessaires. Le Baron de Wentser est rapellé, & doit être remplacé par le Baron de *Riesenfels*.

A R T I C L E IV.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en FRANCE, depuis le mois dernier.

I. **M**arly. La Reine n'est pas restée à *Marly*, comme nous le dîmes le mois dernier, & a accompagné le Roi à *Versailles*. Le 2. Fevrier, Fête de la *Purification de la Vierge*, les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du *St. Esprit*, s'étans rendus vers les 11. heures du matin dans le Cabinet du Roi, S. M. alla à la Chapelle du Château, précédée du Duc d'Orleans, du

Comte de Charollois, du Comte de Clermont, du Prince de Conti, du Duc du Maine, du Comte de Thoulouse, & des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Le Roi, devant lequel les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs Mafses, étant entré dans la Chapelle, l'Archevêque d'*Aix* presenta un Cierge à S. M. Le Roi assista à la Procession qui se fit dans la Cour du Château, & à la grande Messe célébrée pontificalement par le même Prélat. Ensuite S. M. fut reconduite dans son Appartement dans l'ordre observé en allant à la Chapelle. La Reine, accompagnée de ses Dames, entendit le Service dans sa Tribune, & vit la Ceremonie qui fut des plus pompeuses. Le 3. L. M. virent la representation de la Comédie intitulée le *Baron d'Albiceac*, & le 4. le Roi, après avoir donné Audience aux Ministres Etrangers, qui s'étoient rendus de *Paris* à *Versailles* pour cet effet, partit pour la chasse, & retourna le soir à *Marly*, où la Reine étoit arrivée un peu auparavant. Le Maréchal d'Estrées & Madame son Epouse, qui n'avoient pû voir L. M. depuis leur retour de *Bretagne*, eurent l'honneur de les saluer avant leur départ. Le Roi a donné l'Abbaye de la *Frenade*, Ordre de *Cîteaux*, Diocèse de *Xaintes*, à l'Abbé Savalette, Conseiller au Grand Conseil; & le Prieuré perpétuel de *St. Loüis de Roüen*, Ordre de *St. Benoît*, à la Dame de Briquemar. Le 24. du mois dernier, Mademoiselle de Vermandois, Princesse du Sang, & troisième Sœur de Mr. le Duc de Bourbon, âgée de 25. ans, fut baptisée dans l'Eglise de l'Abbaye de *Beaumont-lès-Tours* par l'Archevêque de *Tours*, & nommée Henriette-Louise-Marie-Françoise Gabrielle. Cette Princesse reçut ensuite le Sacrement de Confirmation & la Communion des mains du même Prélat, après quoi elle

elle prit l'habit de Religieuse dans cette Maison.

II. On paroît assez content à la Cour des résolutions prises par le Parlement d'*Angleterre*, de mettre le Roi de la *Grande Bretagne* en état de remplir les engagements dans lesquels ce Prince est entré par le Traité d'*Hannover*. Les nouvelles publiques disent qu'on en ressent dans ce Royaume une joye inexprimable. Pour le coup, l'Auteur de ces nouvelles s'est laissé emporter par la rapidité de son stile. Jamais on y a moins souhaité la Guerre; aussi n'en a-t-on nullement besoin; on y demande que Paix & repos, & on la regarde, au contraire, comme le contre-tems le plus fâcheux, & le plus grand malheur auquel on puisse s'attendre. Cependant on n'en discontinuë pas les préparatifs. On augmente journellement les Troupes, & on est particulièrement occupé à rétablir la Marine, qu'une longue Paix avoit fait négliger; mais à travers toutes ces dispositions, on sent bien par les démarches de cette Cour, & par la situation présente des choses, dont elle est parfaitement instruite, que son dessein n'est nullement de provoquer la querelle, mais seulement de faire tête aux Puissances qui pourroient commencer la Guerre. L'Abbé de Montgon, qui est revenu de *Madrid*, eut dernièrement l'honneur de saluer L. M. à *Marly*, auxquelles il remit des Lettres du Roi & de la Reine d'*Espagne*, & cette Princesse en a aussi écrit de très-obligantes au Cardinal de Fleury & à Madame la Duchesse de Ventadour. On assure que S. M. Cath. y declare n'avoir jamais eu dessein d'entrer en Guerre avec la *France*, que pour en donner des preuves plus sensibles, Elle avoit fait retirer ses Troupes qui étoient sur les Frontières de ce Royaume, & que l'Abbé de Montgon retourneroit dans peu à

à *Madrid* avec les Reponses de L. M. à ces Lettres. Le Marquis de Hautefort étant mort depuis peu, le Roi a nommé le Comte d'O pour commander l'Escadre qu'on arme à *Toulon*, & qui doit servir cet Eté dans la *Mediterrannée*, & on équipe à *St. Mâlo* 3. Vaisseaux de 60., 40., & 20. pièces de Canons, pour aller dans les Mers des *Indes Occidentales*, donner la chasse aux Forbans. Le Marquis de St. Just, Gendre du Maréchal de Bezons, a été fait Enseigne des Gardes du Corps, à la place de Mr. de Neuchel qui se retire avec une pension de 2000. écus; & la Charge de Mr. de Preval, Quartier-Maitre General des Dragons, est à vendre. On travaille sans relâche à la remonte de la Cavalerie & des Dragons, & l'argent nécessaire pour cela, a été délivré aux Officiers. Le 9. l'Evêque d'*Arras* prêta serment de fidélité entre les mains de S. M. dans la Chapelle de ce Château, & le 13. le Duc d'Arenberg, qui étoit ici, partit pour retourner à *Bruxelles*. Le Cardinal de Fleuri est indisposé.

III. Le 15. le Roi entra dans la 18. année de son âge, & reçut à cette occasion les complimens de toute la Cour. Il y a regulierement, de deux jours l'un, Concert ou Bal dans l'Apartement de la Reine, mais S. M. n'y danse pas, ayant eu quelques nouveaux indices de grosseffe. Comme on croit aisément tout ce que l'on souhaite, ces nouvelles aparances de fecondité, causent beaucoup de joye, & on se flatte qu'elles seront plus réelles que les précédentes. Le 16. il y eut Conseil de Conscience auquel assisterent les Cardinaux de Fleury, de Rohan, de Bisly, & le Nonce du Pape, pour examiner le Mandement d'acceptation du Cardinal de Noailles. Le 17. on dépêcha un Courier de Cabinet au Duc de Richelieu à *Vienne*,

&

des Princes &c. Avril 1727. 379

& le 18. un autre à la Cour de *Madrid*, dont on attend le retour avec impatience. Il paroît deux Lettres du Comte de Morville, Secrétaire d'Etat, la première adressée au Nonce du Pape, & l'autre à Mr. Valpole, Ambassadeur du Roi de la *Grande Bretagne*, qui, quoique de vieille date, ne sont pas moins intéressantes, par la liaison qu'elles ont avec ce qui se passe, & font voir que les négociations pour menager un accommodement, n'ont pas été interrompues, malgré tant d'apparances de rupture. Voici la première adressée au Nonce Mafsey du 17. Octobre 1726.

MONSIEUR,

Avant communiqué à l'Ambassadeur d'Angleterre la Lettre que V. Exc. a reçue du Nonce en Espagne, il nous a dit qu'il n'avoit aucune nouvelle de ce que l'Amiral Hozier avoit fait en Amérique; mais que tout ce qu'il pouvoit répondre là-dessus, étoit, que puisque S. M. Cath. demandoit une prompte satisfaction de ces prétendues hostilités, dont il ne sçavoit rien, il ne pouvoit se dispenser de donner à connoître, que Mr. Stanhope s'étant plaint à S. M. Cath. de l'affront fait en Espagne à l'Ambassadeur & aux Sujets de S. M. Brit., il n'avoit pu obtenir jusqu'à présent non seulement la réparation exigée, mais même une réponse catégorique; que les Espagnols étoient les premiers qui avoient violé la foi des Traitez en plusieurs occasions, ainsi que cela étoit démontré dans le Memoire délivré par le Colonel Stanhope au Ministère Espagnol; qu'il écriroit à sa Cour, pour l'informer du contenu de la Lettre du Nonce en Espagne, & qu'il nous communiqueroit la réponse.

C'est pourquoi S. M., qui ne veut rien faire que de concert avec le Roi de la Grande Bretagne &
les

ses Alliez, a jugé à propos d'attendre ce que ce Prince répondra au contenu de la Lettre de Mr. Aldobrandini; mais Elle voit en même-tems avec chagrin, que le Roi Cath., au lieu d'avoir recours aux moyens pacifiques, menace de faire la Guerre, & s'exprime en termes si outrageans contre le Ministère Anglois, qu'il semble que son dessein est de forcer les Anglois à en venir à une rupture, dont les suites seront, que malgré les sinceres intentions de S. M. pour le maintien de la Paix en Europe, Elle se trouvera obligée d'assister ses Alliez qui lui demanderont les secours qu'Elle s'est engagée de leur fournir, en cas qu'ils soient attaquez. Cependant S. M. est toujours très disposée à entrer dans toutes les voyes raisonnables d'accommodement, & Elle persistera dans ces sentimens tant qu'Elle ne sera pas forcée d'y renoncer pour satisfaire à ses engagements. Je suis, &c.

*Autre Lettre du Comte de Morville à Mr. Valpo-
le, Ambassadeur du Roi de la Grande Bretagne
à la Cour de France, du 11. Novembre
1726.*

MONSIEUR,

QUoique S. M. eût déjà été informée en general des griefs du Roi de la Grande Bretagne, Elle en a eu néanmoins une connoissance plus étendue & plus particuliere par le Memoire que V. Exc. a communiqué ici, & qui a été envoyé à Mr. Stanhope, pour en former la reponse demandée par la Cour de Madrid.

Je puis réitérer ici à V. Exc. les assurances que le Roi a fait faire si souvent au Roi de la Grande Bretagne, de la résolution où est S. M. d'accomplir

plus tous ses engagemens dans toute leur étendue; & qu'Elle regardera comme fait à Elle-même, tout ce qui sera entrepris contre le Roi de la Grande Bretagne, & ses autres Alliez; mais pour donner une preuve plus particuliere de la confiance de S. M. en ce Prince, & du concert avec lequel Elle a resolu d'agir en tout ce qui concerne les interêts communs, il a plu à S. M. de m'ordonner d'envoyer à V. Exc. une copie de sa reponse à la Cour de Madrid, qui sera envoyée par le Nonce Masséy. Le Roi de la Grande Bretagne verra par là que S. M. persiste dans sa demande d'une entiere satisfaction pour ses Alliez, & qu'Elle ne laisse pas le moindre doute au Roi d'Espagne, que si, (sous prétexte de ce qu'on avance avoir été commis en Amerique par l'Amiral Hozier, ou par quelqu'une des raisons alléguées à Mr. Stanhope par le Marquis de la Paz dans sa Lettre du 30. Septembre,) le Roi de la Grande Bretagne ou ses autres Alliez, sont attaquez ou molestez, S. M. est resoluë d'en faire une Cause commune avec eux, & de les assister conformément aux engagemens dans lesquels Elle est entrée, & dont Elle declare qu'Elle ne se départira jamais. Ainsi V. Exc. peut assurer le Roi vôtre Maître, qu'il n'arrivera à cet égard aucun changement, en aucun tems, ni sous quelque prétexte que ce puisse être. Je suis, &c.

IV. On fit le 17. la répartition des Troupes qui doivent composer les Camps qu'on projette de former, & les Colonels ont ordre de se rendre à leurs Regimens au commencement d'Avril. On a expédié des Commissions pour la levée de quelques Compagnies Franches, & on a fait des Détachemens d'Invalides pour aller relever dans les Citadelles les Troupes réglées qui doivent entretenir la Campagne.

Campagne. Le Roi donne 9000. livres aux Colonels Reformez qui levent des Compagnies nouvelles de Cavalerie, & le Baron de Châteauneuf a vendu avec l'agrément du Roi, son Regiment d'Infanterie de Royal la Marine, au Duc d'Epernon, Fils du Duc d'Antin. L'Empereur a fait faire de nouvelles propositions en cette Cour, touchant la Compagnie d'*Ostende*, & la tenuë d'un Congrès, dont on a envoyé des copies au Roi de la *Grande Bretagne*, & aux Etats Generaux des *Provinces Unies*. S. M. Imp. offre, dit-on, de suspendre pour 2. ans la Navigation aux *Indes*, en attendant qu'on puisse terminer les differens dans un Congrès, moyennant que les Vaisseaux de la Compagnie qui sont partis, ne soient point molestez dans leur retour, & que les Gallions & la Flotille d'*Espagne* puissent revenir en sûreté. Comme ces propositions sont très-acceptables, & qu'on ne peut rejeter ces voyes amiables d'accommodement, sans vouloir pousser les choses à une extrémité dangereuse, on attend avec impatience la reponse de ces Cours. Le Prince de Kurakin, Ambassadeur de *Russie*, presenta dernièrement un Memoire au Roi, qui paroît faire beaucoup d'impression. Cet Ecrit débute par un delaveu formel des engagements imputez à la Czarine en faveur du Chevalier de St. George, & s'étend beaucoup sur ce que le Ministère de la *Grande Bretagne* n'a pas craint de blesser la justice & la verité par cette imputation. Ce Memoire renferme encore plusieurs autres choses qui contredisent ce qui a été avancé au Parlement de la *Grande Bretagne*. Par là on doit remarquer, que plus le tems des operations de la Campagne s'approche, plus les Puissances sont d'avance pour parvenir à un accommodement raisonnable, & détourner une Guerre
dont

dont elles connoissent si parfaitement les conséquences & les suites. Le 25. la clôture du Carnaval le fit à *Marly* par une grande Fête & un Bal magnifique. Le 26. premier jour du Carême, le Roi reçut des mains du Cardinal de Rohan son Grand Aumônier, les *Cendres* dans sa Chapelle, & la Reine les reçut dans sa Chambre, où l'on dit la Messe depuis quelques jours, ce qui confirme la grossesse de S. M. qui ne sort plus, & ne va plus à la Chapelle. C'est le Pere Surian, Prêtre de l'Oratoire, qui prêche pendant le *Carême* devant le Roi.

V. La Cour revint le premier Mars de *Marly* à *Versailles*, & la Reine fut portée en Chaise quelques dans son Appartement, à cause de sa grossesse. La Duchesse de Ventadour en a déjà félicité le Roi, & on a fait part au Roi Stanislas de cet heureux événement. La revûe des Troupes de la Maison de S. M. qui devoit se faire le 15. de ce mois, a été remise au 15. Avril, & le Sr. Farges, Entrepreneur general des vivres, a ordre de ne distribuer aucune Commission avant ce tems, & de suspendre tous les préparatifs; parce qu'on attend les reponses des Cours de *Vienne* & de *Madrid* aux dernieres dépêches qui y ont été envoyées, & qui doivent, dit on décider de la Paix ou de la Guerre. Le Roi a donné le Regiment de Cavalerie, vacant par la mort du Duc de Levi, au Comte de Levi-Châteaumorant, Neveu du défunt, & par cette mort la Marquise de Castries devient héritière universelle de la Maison de Levi. L'Envoyé du Duc de *Lorraine* en cette Cour est parti pour *Nancy*, & on dit toujours que l'Abbé de Mongon retournera incessamment à *Madrid*. Les Etats de *Languedoc* assemblez à *Nismes*, se separerent le 3., le Roi ayant refusé de leur accorder
la

la permission qu'ils avoient demandée de pouvoir vendre leurs grains hors du Royaume. Un Serrurier de la Ville de *Paris* a inventé un nouveau Pont, fait en forme de Tonneau, & doublé de cercles de fer, très-commode pour faire passer les Rivières aux Troupes, & qui peut se transporter facilement sur des Mulets ou des Chevaux. On en fit dernièrement l'épreuve en présence des Maréchaux d'Fluxelles & de Berwich.

VI. *Paris*. Mr. Boreel, Ambassadeur de L. H. P. les Etats Generaux des *Provinces-Unies*, fait faire les préparatifs nécessaires pour son Entrée publique en cette Ville, qui est fixée au commencement d'Avril. Ce Ministre ira loger à la *St. Jean* au Fauxbourg *St. Honnoré*, & cede son Hôtel du Fauxbourg *St. Germain* à l'Ambassadeur d'*Angleterre*, qui vend le sien à Mr. d'Avarey, ci-devant Ambassadeur de *France* en *Suisse*. On travaille aussi ici à un ameublement pour l'Infante de *Portugal*, qui coutera plus de 300000. livres, étant de velours cramoisi avec des galons & franges d'or. On a établi des Lanternes dans le Fauxbourg *St. Antoine*, sur la route que tient Madame la Duchesse Douairiere d'Orleans en allant à *Bagnollet*, & les Habitans de ce Fauxbourg, comme les plus intéressés, en font la dépense. Le 7. Madame la Duchesse Douairiere d'Orleans revint de l'Abbaye de la *Madelaine* de *Tresnel* au *Palais Royal*, étant rétablie d'une indisposition qu'elle a eue; le 15. S. A. R. y donna un grand Bal qui fut d'une magnificence extraordinaire, & qu'elle honora de sa présence, avec plusieurs autres Princes & Princesses du Sang. Il y eut un autre le 19., & un troisième le 25., jour du *Mardi Gras*, & le 26. cette Princesse retourna à l'Abbaye de la *Magdelaine* de *Tresnel*, pour y passer en retraite

le reste du *Carême*. Le 14. on fit l'adjudication au rabais dans le Palais des *Thuilleries*, de la livraison du Pain de munition & des Chariots de voiture pour les Armées, qui serviront en cas de Guerre cet Été; mais depuis, tout cela a été suspendu jusqu'au 15. Avril, comme nous l'avons dit ci-dessus. On parle d'employer dans les Finances le Duc de Noailles & Mr. de Bercy. Le 24. il arriva ici par eau 28. pièces de Canon, 11. Pierriers, & 11. Mortiers, le tout de fonte. On a fait venir cette Artillerie du *Havre de Grace* par *Roüen*, & on l'envoie par eau à *Châlons en Champagne*. On apprend de *Strasbourg* que la nuit du 17. au 18. on y sentit quelques secousses de tremblement de terre, qui heureusement n'ont causé aucun dommage.

VII. L'acceptation du Cardinal de Noailles n'est pas encore une affaire terminée. Il est vrai que S. Em. a délivré un Mandement que la Cour a, dit-on, envoyé à *Rome*; & qui a été remis ici à l'examen de quelques Prélats, qui en pesent à la rigueur les termes, les mots, & même les syllabes; ce qui dégoûte, dit on, fort Son Eminence qui s'étoit attendu à un peu plus de menagement.

VIII. Les aparances de Guerre rendent la Cour plus réservée sur le fait des Finances. Depuis plus de six mois on n'a rien innové ici à cet égard, & les grands arrangemens qu'on méditoit, sont accrochez. Peu d'Edits depuis ce tems, & presque point d'Arrêts du Conseil; on est tout étonné de ce calme, & on présume qu'il faut que la Cour ait des occupations plus serieuses & plus pressantes. On continue cependant les poursuites pour le recouvrement du *Joyeux avènement du Roi à la Couronne*, & la Communauté des Porteurs & Mesureurs de Charbon de cette Ville, vient d'être rétablie

blie, moyennant 200000. livres qu'elle a payé au Roi. Les Actions de la Compagnie sont à 680. livres. On voit une seule Ordonnance du Roi du 15. Janvier, qui règle le rang & les services des *Mestres de Camp & Capitaines reformez des Troupes de S. M.* Et un Arrêt du Conseil, qui supprime la Lotterie de l'Hôtel de Ville de Paris.

IX. Le 2. à l'issuë de la Messe, le Roi tint Conseil de Cabinet, & le soir Conseil d'Etat, sur des dépêches qu'on avoit reçues de *Vienne* par 2. Exprez du Duc de Richelieu. Le 3. la Reine fut saignée par précaution, & ce jour-là il arriva de *Londres* 3. autres Couriers, dont 2. partirent sur le champ pour *Madrid*. On est toujours ici entre la crainte & l'esperance sur le succès qu'autont les nouvelles propositions faites de la part de l'Empereur, & que S. M. T. C. a envoyées au Roi de la *Grande Bretagne* & à la *Haye*; ces deux Cours ne s'étans pas encore expliquées. Le Roi a nommé Lieutenant General de ses Armées Navales, le Comte de la Luzerne, Chef d'Escadre, & la place de Chef de Brigade des Gardes du Corps qu'avoit Mr. de Savine, Lieutenant General & Gouverneur d'*Embrun*, a été donnée par S. M. à Mr. de Planty, Brigadier & Aide-Major des Gardes du Corps. Mr. de Preval a vendu son Regiment de la Colonelle Generale des Dragons, pour la somme de 130000. livres, à Mr. de Fremur Gentilhomme de *Bretagne*, & le Duc de Fitz-James, fils du Maréchal Duc de Berwich, âgé de 18. ans, s'est retiré depuis quelques jours au Seminaire de *S. Sulpice*, où il a pris l'habit Ecclesiastique. Ce jeune Seigneur avoit été reçu Gouverneur du *Haut & Bas Languedoc*, en survivance du Maréchal son Pere. Le 5. Mr. Horace Valpole, Ambassadeur de S. M. Britannique, revint ici de *Londres*, où il étoit allé pour

pour se trouver à l'ouverture du Parlement. On apprend du Camp de *St. Roch*, que les Espagnols y sont encore dans l'inaction. Le Cardinal de Noailles est dangereusement malade.

X. *Lorraine. Nancy.* Une femme de *Nommefy*, proche *Châtel* sur *Moselle*, est accouchée de sept enfans en 15. mois, sçavoir, une couche de quatre filles, & une autre de trois garçons. Voilà de quoi exerceer les spéculations des Naturalistes. Mademoiselle de Pons, Fille du Prince de ce nom, fut reçue dernièrement Chanoinesse dans l'Abbaye & Chapitre de *Remiremont*, & portera à l'avenir le nom de Mademoiselle de Marfan.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

I. **V**ienne. On tira le 29. Janvier au sort, en presence de L. M. & de la Serenissime Archiduchesse *Marie-Magdelaine*, les noms des Seigneurs & Dames qui doivent former la grande Mascarade des *Nations*, pour les derniers jours du *Carnaval*, comme il est d'usage en cette Cour. Il va & vient continuellement des Expres, & c'est proprement ici le centre des négociations, où l'on doit décider du sort de l'*Europe*, par raport à la Paix ou à la Guerre. Mais tout s'y traite avec un secret impenetrable. Quoiqu'on soit prévenu que cette Cour fait tout son possible pour éviter une rupture, la situation presente exige des précautions que la prudence ordinaire ne permet pas de négliger. Divers Generaux font déjà travailler à leurs

T Équipa.

Equipages de Campagne, & quoique ceux qui doivent commander les Armées ne soient pas encore nommez, on parle du Prince Alexandre de Wirtemberg pour celle des *Pais-Bas*, & du General Comte de Merci, pour celle de la *Basse-Saxe*. Les Etats de *Boheme* se sont engagez de fournir à l'Empereur au commencement d'Avril, 2627. hommes d'Infanterie, & 3051. de Cavalerie: ceux de *Moravie*, 2107. hommes Infanterie, & 1517. Cavalerie: ceux de *Silese*, 4031. Infanterie, & 2904. Cavalerie: les Etats des autres Pais Hereditaires, à proportion. On a fait partir un Commissaire pour l'*Empire*, chargé de visiter les Magazins, & de dresser une spécification exacte de tout ce qui s'y trouve, & de ce qui pourra manquer pour le remplacer. On travaille à la seconde augmentation des Troupes Imperiales, dont on voit la liste suivante, plus exacte que celle que nous donnâmes le mois dernier.

Liste des Troupes Imperiales suivant la premiere augmentation.

Regimens.

46. Infanterie à 2000. hommes,	92000.
11. Dragons à 957.	10527.
21. Cuirassiers à 957.	20097.
3. Hussars à 600.	1800.
1. Heyduques à 2000.	2000

126424.

Liste des Troupes Imperiales, après la seconde augmentation.

Regimens.

46. Infanterie à 3000. hommes. . . .	138000.
11. Dragons à 1405.	15455.
	21.

21. Cuirassiers à 1405.	29505.
3. Hussars à 1000.	3000.
1. Heyduques à 2000.	2000.

187960.

L'Empereur a fait Colonel le Baron de Ram-pusch, Lieutenant Colonel & Commandant de *Breslaw*, & Dom Joseph Garzia de Gonzales de Las Heras, Chevalier de *Malthe* Espagnol, a été honoré du même titre. Le General Comte Gui de Staremberg part pour se rendre à *Madrid*, où il va prendre le Commandement en chef des Troupes Espagnoles, S. M. Cath. lui accordant, entre autres avantages, une pension de 25000. pistolles. Mr. Kalkoen, nommé Ambassadeur de L. H. P. les Etats Generaux à la *Porte*, & qui s'étoit arrêté ici, ayant reçu des avis certains que la peste est entierement cessée à *Constantinople*, va partir pour continuer son voyage. Les dernieres Lettres que l'on reçoit de Mr. Dierling, Résident de S. M. Imp. à la Cour *Ottomane*, portent, qu'ayant eu depuis peu Audience du Grand Seigneur & du premier Vizir, ils l'avoient assuré tous les deux, que le dernier Traité de *Passarowitz* seroit religieusement observé, & que Sa Hauteffe ne se mêleroit en aucune maniere des differends entre les Princes Chrétiens. On continuë de confirmer la grossesse de l'Imperatrice. Le Prince Eugene a été indisposé pendant quelques jours.

II. Le premier Fevrier, le Conseil de Guerre expédia des ordres à plusieurs Regimens de se tenir prêts à marcher. Les conferences continuent assiduëment avec le Ministre de *Prusse*, & on apprend que les négociations du Comte de Wurm-brand, Vice-Président du Conseil Aulique, dans

les différentes Cours de l'Empire, où il a été envoyé, ont tout le succès qu'on pouvoit desirer. On a envoyé de nouvelles instructions au Comte de Harrach, Ministre de S. M. à la Cour de Turin, avec ordre de découvrir les véritables desseins du Roi de Sardaigne, & de faire expliquer, s'il est possible, ce Prince, dont les irrésolutions & les préparatifs de Guerre, causent ici quelque inquiétude. Le Duc de Bournonville, Ambassadeur d'Espagne, a eu depuis son arrivée diverses Audiences particulières de l'Empereur, & confère journellement avec les Ministres sur la Commission dont il est chargé. Le Nonce du Pape s'intrigue beaucoup pour pacifier les choses; le Duc de Richelieu, Ambassadeur de France, a loué tout récemment une Maison de plaisance aux environs de cette Ville, où S. Exc. passera, dit-on, encore l'Été, & par les dépêches que reçurent dernièrement les Ambassadeurs de la Grande Bretagne & de L. H. P. les Etats Generaux, on juge qu'il y a sur le tapis un accommodement, que toutes les Puissances semblent souhaiter. Si les conditions sont un peu difficiles à ajuster, le tems & les bonnes dispositions de toutes les Cours, acheveront vraisemblablement ce grand ouvrage, dont dépend le repos de l'Europe. L'Empereur a reçu une Lettre très respectueuse du Prince de Sultzbach, qui marque néanmoins son extrême repugnance à céder au Roi de Prusse la succession des Duchez de Bergues & de Quilliers; & c'est ce qui accroche la conclusion du Traité avec S. M. Prussienne, qui ne tient plus qu'à cet Article. Le 6. L. M. I. assisteront à la première représentation d'un nouvel Opera, intitulé *Don Quichotte à la Cour de la Duchesse*. & le 11. l'Empereur alla prendre le divertissement de la chasse à *Simmering*. Le Roi de Pologne a écrit

à S. M. pour lui notifier le rétablissement de sa santé, & la remercier de ce qu'elle a bien voulu s'intéresser à sa maladie.

III. Il y eut le 12. à la Cour un grand Bal, où parut une magnifique Mascarade, représentant toutes sortes de Nations *Indiennes*, & le 13. les Pages représenterent pour la seconde fois une Comedie *Italienne*, qui fut fort applaudie, en présence de L. M. & de la Famille Imperiale. Le 15. le Duc de Richelieu, Ambassadeur de *France*, traita très-splendidement à dîner les principaux Ministres de l'Empereur, & le soir à souper ceux des Electeurs & autres Princes de l'*Empire*, à l'occasion de l'anniversaire de la Naissance du Roi son Maître. Le 14. il se tint un grand Conseil de Conference, en présence de S. M., dans lequel on examina la Harangue du Roi de la *Grande Bretagne* à son Parlement, & la Reponse des deux Chambres à cette Harangue, & on fit partir ensuite en poste le Comte de Sinzendorf, fils du Grand Chancelier, pour aller porter des dépêches à la Cour de *Madrid*. Le Prince de Sultzbach est, dit-on, attendu ici, & le Comte de Kinski est toujours à la Cour *Palatine*, pour menager la cession des Duchez de *Bergues* & de *Quilliers*, en faveur du Roi de *Prusse*, qui rencontre encore de grandes difficultez. On a fait partir un Courier pour l'*Italie* avec des ordres & des instructions pour les Viceroy de *Naples*, de *Sicile*, & du *Milanez*. Les Etats d'*Autriche* ont resolu d'accorder une somme d'argent, à la place des recrues qu'on leur avoit demandé.

IV. Le 16. l'Empereur, accompagné du Prince Royal & Hereditaire de *Lorraine*, alla chasser à *Ebersdorf*, & le 17. on representa pour la troisième fois l'Opera intitulé *Dom Quichotte*. Le 18. les

Pages donnerent une troisième représentation de la Comédie *Italienne*, dont nous avons ci devant fait mention, & le soir il y eut Bal & Matcarade à la Cour. Le Duc de Richelieu renvoya il y a quelques jours à *Paris* le dernier Exprés qu'il en avoit reçu. Il est, dit-on, chargé de la part de l'Empereur de nouvelles propositions pour un Traité entre les deux Cours, & l'on attend avec impatience la reponse de celle de *France*, qui doit être décisive pour la Paix ou pour la Guerre. La marche des Troupes Imperiales vers le *Haut-Rhin* est suspenduë. On a cependant marqué un Camp à *Oppenheim* près de *Mayence*, où elles doivent se rendre en cas de rupture, pour être à portée de passer dans les *Pais-Bas*, ou de couvrir *Luxembourg*, supposé qu'on forme quelque entreprise contre cette importante Place. Les Troupes destinées pour ce Camp, sont 12. Bataillon sdes Regimens de *Gui Staremberg*, d'*Herberstein*, d'*Althaus*, de *Sickingen*, de *Welfeck*, & de *Nicolas Palsi*, & 14. Escadrons des Regimens du Prince *Eugene de Savoye*, de *Caraffa*, d'*Amilthon*, de *Frederic de Wirtemberg*, de *Philippi*, de *Rabutin*, & de *Zorger*, auxquelles se joindront les Troupes Auxiliaires des Electeurs Palatin, de *Cologne*, de *Mayence*, & autres Princes de l'*Empire*. Le 21. on dépêcha encore un Courier à la Cour de *France*, & un autre à celle de *Madrid*, & on confirme que c'est au sujet d'un nouveau projet pour terminer amiablement tous les differends entre l'Empereur, l'*Espagne*, la *France*, & la *Grande Bretagne*. On envoya aussi en même tems de nouvelles instructions à la Ser. Archiduchesse Gouvernante Generale des *Pais-Bas*, concernant la Compagnie d'*Ostende*. On parle plus que jamais d'accommodement entre ces Puissances, & on voit même sous main les

Articles préliminaires, qui doivent en être le fondement. Le 25., qui étoit le *Mardi Gras*, les divertissemens du *Carnaval* finirent à la Cour par une Fête nommée *Wirtschaff*, où tous les Seigneurs & Dames parurent masquez en différentes manieres : l'Empereur étoit l'*Hôte*, & l'Imperatrice l'*Hôteſſe*, & cette Malcarade fut suivie d'un grand Bal qui dura toute la nuit.

V. Le Ministre de *Ruſſie* fait ici grand bruit, & a déclaré publiquement, que S. M. Czarienne étoit fort offensée des engagemens que le Ministre d'*Angleterre* lui imputoit en faveur du Chevalier de St. George, comme si elle avoit eu dessein d'élever ce Prince sur le Trône de la *Grande Bretagne*, & qu'elle avoit résolu d'en demander satisfaction à la Cour Britannique. Comme la même déclaration a été faite à la Cour de *France* par l'Ambassadeur de cette Princesse, on juge que ce soupçon lui tient fort à cœur, & qu'elle le regarde comme injurieux. Le Prince d'*Oostfrise* a renouvelé ici ses plaintes contre ses Sujets opposans, & l'Empereur a, dit on, résolu de faire expédier des ordres très-rigoureux pour les mettre à la raison. Le 26., premier jour de *Carême*, L. M. tinrent Chapelle publique au Palais, avec toute la Famille Imperiale, & y reçurent les *Cendres*. Le 28. elles entendirent dans la même Chapelle une Prédication *Allemande*, & l'après-midi un autre Sermon en *Italien*. Le dernier Exprés dépêché à la Cour de *France*, n'est pas encore de retour, & on est extrêmement attentif à la maniere dont les Alliez d'*Hannover* recevront les nouvelles propositions de l'Empereur, pour parvenir à un heureux & salutaire accommodement. On a fait remettre à *Milan* 100000. florins, & une pareille somme dans les *Païs-Bas Autrichiens*, pour
les

les besoins de la Guerre. Les Commissaires ont réglé la marche des Troupes Imperiales qui doivent se rendre sur le *Haut-Rhin*, aussi bien que celles des Cercles, & leur quartier d'assemblée est toujours marqué à *Oppenheim*, où elles ont ordre de marcher au premier avertissement. Le Comte *Wander Mark*, General Major des Troupes de l'Electeur Palatin, a été fait Lieutenant *Welt-Maréchal* de celles de l'Empereur, & le *Welt-Maréchal* Comte de *Wehlen* est parti pour se rendre à son Gouvernement de *Limbourg*, dont il a été gratifié depuis peu par S. M.

VI. On a imprimé ici en Latin par ordre de la Cour, le *Traité d'amitié conclu le 30. Avril 1725. entre S. M. I. & Cath. & le Roi d'Espagne*, qui consiste en 6. Articles. En voici un extrait.

Le premier Article contient des assurances d'une amitié sincere & durable entre S. M. I. & Cath. & le Roi d'*Espagne*.

Par le second, l'Empereur s'engage de ne pas s'opposer à la restitution de *Gibraltar*, promise au Roi d'*Espagne* par le Roi de la *Grande Bretagne*, si elle se fait amiablement, & promet d'y employer ses bons offices & sa Médiation, si les parties le souhaitent.

Par le troisième, le Roi Cath. promet la libre entrée dans tous les Ports du continent d'*Espagne* aux Vaisseaux de S. M. I. & de ses Sujets de quelque Nation qu'ils soient, pour exercer librement leur Commerce dans tous les Royaumes d'*Espagne*, où ils devront jouir de tous les Privileges accordés à toute autre Nation amie, comme en jouissoient ci-devant les *François*, & comme les *Anglois* en ont joui jusqu'à présent.

Le quatrième porte que les Vaisseaux des Sujets de l'Empereur venans à être attaquez, soit en
deçà

deçà ou au delà de la ligne, le Roi d'*Espagne* en en fera cause commune avec S. M. I., qui promet de son côté la même chose à S. M. Cath.

Par le cinquième, on convient des secours que les deux Puissances se donneront pour la Garantie de leurs Etats réciproques. Le Roi Catholique s'oblige d'assister l'Empereur de 15. Vaisseaux de Guerre & de 20000. hommes, savoir 15000. d'Infanterie, & 5000. de Cavalerie; & l'Empereur s'engage de fournir au Roi Cath. 30000. hommes, savoir 20000. d'Infanterie, & 10000. de Cavalerie.

Par le sixième on promet de ratifier réciproquement ce Traité, &c.

On assure que le Traité d'Alliance dernièrement conclu entre l'Empereur & le Duc de *Wolsebutel*, contient entr'autres les trois conditions suivantes. 1. Que les Troupes de ce Prince n'agiront en aucune maniere contre la Maison d'*Hannover*. 2. Qu'elles n'entreprendront rien non plus contre le Roi de *Prusse*. 3. Que S. A. S. en agiroit de même envers la Religion Protestante.

VII. *Hannover*. On continué les préparatifs de Guerre dans cet Electorat, mais on y a discontinué les levées de Troupes, les Regimens étans tous complets. On parle d'envoyer en *Flandres* un gros Détachement en cas de Guerre, & un autre dans le *Holstein*, pour y joindre les Troupes de *Dannemarc*. Celles du Landgrave de *Hesse-Cassel* qui doivent entrer au service du Roi de la *Grande Bretagne*, consistent en 8. Regimens d'Infanterie & 3. de Cavalerie, & joindront celle de cer Electorat, pour marcher ensuite vers les lieux de leur destination. On travaille aux dispositions nécessaires pour former un Camp sur l'*Elbe*, en cas de rupture.

VIII. *Baviere. Munich.* L'Electrice avance heureusement dans la grossesse. Les recrues pour l'Infanterie sont presque complètes ; on est à présent occupé à remonter la Cavalerie, & les Troupes que S. A. S. E. doit fournir à l'Empereur, sont, dit-on, destinées pour aller servir en *Italie*. Le Comte de Sinzendorf est venu ici exécuter une Commission secrète de l'Empereur, & il y est arrivé depuis peu un Envoyé de la Cour de *France*, chargé, à ce que l'on assure, de déclarer aux Etats du Cercle de *Baviere*, qui sont convoquez pour le 4. du mois de Mars, que le Roi son Maître n'a aucun dessein de rien entreprendre contre l'*Empire*, ni la tranquillité du Corps Germanique. On a reçu ici la nouvelle de la mort de l'Evêque de *Freyfinghen*, & le Prince Theodore de *Baviere*, Frere de l'Electeur & Evêque de *Ratisbonne*, qui a été fait Coadjuteur de cet Evêché, va lui succéder. L'Electeur de *Cologne* se tient toujours à *Bonn*, avec l'Electrice Douairiere sa Mere.

IX. *Manheim. Palatinat.* Le Comte de *Kinski* est toujours ici, mais ses négociations n'ont pas encore tout le succès qu'on en avoit espéré, par l'opposition des Maisons de *Sultzbach* & des *Deux Ponts*, à ceder au Roi de *Prusse* la succession des Duchez de *Bergues* & de *Guilliers*. On a augmenté de 1500. hommes les Ouvriers qui travaillent aux nouvelles Fortifications de *Dusseldorp*. Les Troupes destinées pour le service de l'Empereur, sont complètes, & prêtes à marcher aux premiers ordres qu'elles recevront de la Cour de *Vienne*. L'Electeur de *Treves* est attendu ici de *Breslau*.

X. *Francfort.* Les Commissaires de l'Empereur achètent en ce Pais quantité de grains & de poudre, qu'on transporte dans les Magazins de *Luxembourg*. Le Landgrave de *Hesse-Cassel* augmente, dit-

dit-on, ses Troupes jusqu'à 20000. hommes, dont 12000, sont destinez à entrer au service du Roi de la *Grande Bretagne*, en vertu de son accession au Traité d'*Hannover*, & S. A. S. vient tout récemment de faire publier une deffense à tous ses Sujets de sortir de ses Etats, sous peine de confiscation de leurs biens. Le Comte de Wurmbrand est passé par ici allant à *Manheym*, & venant de négocier en différentes Cours de l'*Empire*. On a publié ici un Mandement Imperial qui deffend la sortie des Marchandises de contrebande de toutes les Terres de l'*Empire*, même des flottes de bois qui descendent le *Rhin* pour aller en *Hollande*. Le Camp est toujours marqué à *Oppenheim* pour les Troupes Imperiales qui doivent s'y rendre, & on parle de jeter Garnison dans *Rhinfeld*, Place située entre *Mayence* & *Coblentz*. On projette aussi de fortifier *Keyferswerth*.

XI. *Ratisbonne*. Le General Comte de Seckendorf sollicite ici la Charge de General d'Artillerie de l'*Empire*, vacante par la mort du Duc de *Saxe-Meynungen*. Le 27. Fevrier Mr. de Chavigni, Ministre de *France*, délivra la Declaration suivante de la part de S. M. T. C. à la Diette generale de l'*Empire*, qui tient ses Séances en cette Ville.

LE Ministre de France a reçu ordre du Roi son Maître de déclarer à la Diette generale de l'*Empire*, que quoique S. M. ait lieu de croire que la droiture de ses intentions pour le maintien de la Paix, & en particulier pour la tranquillité du Corps Germanique, soit parfaitement connue, S. M. ayant appris néanmoins qu'on affecte de rendre ses desseins suspects, Elle a jugé à propos de faire une Declaration précise & solennelle par son Ministre à *Ratisbonne* soussigné, afin qu'ils ne puissent être ignorez
de

de personne, & pour dissiper aussi les allarmes qu'on a voulu exciter sur les préparatifs qui se font dans son Royaume, ainsi que dans plusieurs Etats des Puissances ses Alliez.

Tout le monde sçait les motifs qui ont porté S. M. à conclure des Traitez avec d'autres ; & c'est un effet naturel de la prévoyance, que tout Prince doit avoir pour la sûreté de ses Etats, lorsqu'il voit se former au dehors des nuages capables d'en alterer le repos & la tranquillité ; mais Elle declare aujourd'hui, comme Elle l'a déjà fait en plusieurs occasions, que ces Traitez sont purement défensifs, & qu'ils ne tendent uniquement qu'au maintien de la Paix de l'Europe.

Il est vrai que dans un de ces Traitez, S. M. s'est renduë Garante du V. & VI. Article de celui de Munster, en faveur des Etats Généraux ; mais il est notoire que la Garantie de ces Articles ne regarde ni directement ni indirectement le Corps Germanique, & que par conséquent il n'y a aucun intérêt.

S. M. est donc persuadée que les Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, ne prendront aucune part à cette querelle, qui leur est absolument étrangere, & Elle a bien voulu leur declarer, comme Elle le declare aujourd'hui par son Ministre à Ratisbonne soussigné, qu'Elle est bien éloignée de songer à enfreindre le Territoire d'Allemagne, qu'Elle employera, au contraire, quelque chose qui puisse arriver, tous ses soins & toute son attention, à ce que le Territoire de l'Allemagne, aussi bien que les Droits, Privileges & tranquillité des Membres du Corps Germanique, n'en souffre aucune atteinte ; sur laquelle assurance, Elle desire que l'on compte comme sur une parole Royale & inviolable, esperant en même-tems de l'équité du Corps Germanique, qu'il voudra bien repondre de son côté à la pureté & à

la droiture des intentions de S. M., par les mêmes sentimens & les mêmes dispositions.

Le Roi ayant aussi appris, qu'on répandoit le bruit que son Ambassadeur à la Porte sollicitoit secrètement les Turcs de prendre des résolutions contraires au repos de l'Empire, S. M. declare formellement, que c'est une calomnie, & que son Ambassadeur à Constantinople n'a fait, ni eu ordre de faire, directement ni indirectement, aucune démarche semblable.

S. M. declare enfin par son Ministre à Ratisbonne jussigné, qu'Elle observera fidèlement les Traitez de Westphalie, dont Elle est Garante, & qu'Elle sera toujours prête à en donner des assurances plus précises à chacun de ceux qui pourroient le desirer, soit par raport à leur intérêt personnel, soit pour l'intérêt commun de tout le Corps Germanique.

Signée, DE CHAVIGNI.

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en POLOGNE & dans les Pais du NORD depuis le mois dernier.

I. **P**ologne. Nous sommes à la fin du Journal de la Diette de Grodno, & à cause de l'abondance des autres matieres, nous en renvoyons encore le reste au mois prochain.

Suite du Journal de la Diette de Grodno.

.... Le 31. Octobre on lût dans la Chambre des Nonces un Memoire présenté par le Ministre de Prusse, concernant la Maison des Comtes de Doha; mais on ne voulut point avoir égard à leurs

leurs demandes, parce que la Cour de *Prusse* ne faisoit aucune attention aux griefs des Polonois. On continua ensuite à ajuster le projet de Constitution, touchant la reforme des Tribunaux. Sur la fin de la Session, le Maréchal fut chargé de dire au Roi, que le Samedi suivant étant le terme auquel S. M. avoit promis de faire remettre l'Acte d'élection de *Courlande*, ou de concourir à prendre d'autres mesures, on la supplioit de faire savoir ses intentions à la Chambre.

Le premier Novembre il n'y eut point de Session, à cause de la Fête de *Tous les Saints*. Le 2. le Maréchal fit rapport, que s'étant acquité auprès du Roi de la Commission dont il avoit été chargé touchant l'affaire de *Courlande*, S. M. lui avoit remis les pièces dont on alloit faire la lecture, par lesquelles on verroit que S. M. n'avoit rien omis de son côté, pour amener les choses au point où l'on fouhaitoit de les voir, & pour être en état de faire remettre l'élection entre les mains du Maréchal, comme Elle l'avoit promis par le Diplôme. Ces pièces sont.

1. *Ordre du Roi au Comte de Saxe, du 11. Octobre, pour lui enjoindre de renoncer entièrement à l'affaire de Courlande, & de renvoyer l'Acte de son élection.*

2. *Reponse du Comte de Saxe, du 23. Octobre, par laquelle il témoigne vouloir se conformer aux volontez du Roi, sans pourtant renvoyer l'Acte d'élection.*

3. *Ordre réitéré du Roi au Comte de Saxe, avec un Memoire sur le même sujet, du 26. Octobre.*

Ceux d'entre les Nonces qui, sous d'autres vûës, avoient insisté absolument sur ce que S. M. leur procurât ledit Acte, (quelque indifferente que
puisse

puisse être d'ailleurs cette restitution, puis qu'on veut annuler & casser toute l'affaire,) proposèrent d'abord de traiter le Comte de *Saxe* en ennemi de la Patrie, & l'on produisit même un projet de Constitution contre ce Comte, dont on fit la lecture ; après quoi on s'attacha à ajuster la Commission projetée, pour l'envoi d'une Commission en *Courlande*.

Mais d'autres Nonces soutinrent, “ qu’une
„ telle Commission étant envoyée sur les lieux,
„ pourroit produire un effet tout contraire à celui qu’on se propoisoit ; & que la seule terreur
„ d’une Commission si rigoureuse, seroit capable
„ de porter les Courlandois à embrasser la protection de quelque Puissance Etrangere ; que
„ d’ailleurs, on avoit lieu d’aprehender les exemples des tems passez, où les Commissaires avoient
„ fort souvent abusé de leur pouvoir, & aliéné
„ des Provinces, au lieu de tâcher de les conserver ; qu’ainsi il seroit plus à propos d’établir la
„ Commission auprès de la personne du Roi, composée des Senateurs & des Ministres, auxquels
„ on pourroit joindre des Députés de la Chambre des Nonces ; que de cette maniere, après
„ avoir cité les Courlandois, on seroit en état de
„ remédier plus efficacement aux desordres passez, refoudre tous les incidens qui pourroient
„ survenir, & prendre des mesures convenables
„ pour l’avenir.

Mais comme l’un & l’autre Parti s’obstinoient à soutenir ses sentimens, sans vouloir admettre aucun temperament, on se sépara sans rien conclure, & la Session fut remise au Lundi suivant.

Le 4. Novembre le Maréchal fit rapport à la Chambre des Nonces de la part du Roi, “ que
„ le Comte de *Saxe* étant absent, il étoit impossible
„ sible

„ sible à S. M. de leur faire avoir l'Acte d'éle-
 „ ction désiré; mais que S. M. étoit toujours
 „ prête à entrer dans les mesures que les Etats
 „ de la Republique trouveroient à propos de pren-
 „ dre à cet égard.

Le reste le mois prochain.

II. *Suede. Stokholm.* Le Roi alla vers la fin de Janvier à *Eckelsfond*, prendre le divertissement de la chasse. La Reine a été legerement indisposée; & le 3. Fevrier cette Princesse étant entrée dans sa 40^e. année, S. M. reçut à cette occasion les complimens de la Noblesse & des Ministres Etrangers. On continuë l'équipement d'une nombreuse Escadre à *Carelskroon* qui sera prête à mettre en Mer au commencement d'Avril, & on a fait de grosses remises à *Stralsund*, pour être employées aux préparatifs de Guerre qui se font en *Pomméranie*. L'Ambassadeur de *Russie* sollicite fort la *Suede* de se déclarer sur les Traitez de *Vienne* ou d'*Hannover*, & de donner une réponse satisfaisante sur les prétentions du Duc d'*Holstein-Gottorp*; mais cette Cour ne se presse pas de s'expliquer ni sur l'une, ni sur l'autre de ses demandes. Le 6. le Roi revint d'*Eckelsfond* à *Stokholm*, & le 10. les Députés du Senat eurent une longue conference avec les Ambassadeurs de *France* & de la *Grande Bretagne*, qui envoyerent aussitôt des Exprez à leurs Cours, pour les informer de ce qui s'y étoit passé. Les Etats du Royaume tiennent regulierement tous les jours leurs Séances depuis midi jusqu'à 7. heures; on ne peut rien penetrer de ce qui s'y traite, & on assure que cette Assemblée ne se separera pas encore sitôt. Le Comte de *Welling* se défend avec beaucoup de fermeté, & son affaire n'est pas encore décidée. Le Prince *Dolgorucki*

rucki fait faire les dispositions necessaires pour son Entrée publique.

A mesure qu'on leve des Matelots, on les envoie à *Carelskroon* pour servir sur la Flotte. Le Vice-Amiral Taube qui s'y est rendu, n'en reviendra pas que les 12. Vaisseaux de Guerre & les Fregates qu'on y équipe ne soient en état de mettre en Mer, & le Baron de Stackelberg est parti en poste pour aller donner quelques ordres à *Abo* & à *Helsinguôs* en *Finlande*. Le Roi a renouvelé l'Edit qui défend les duels sous peine de mort. On a fait publier en *Pommeranie* une Ordonnance qui interdit le port d'armes aux Habitans de cette Province, & leur défend de sortir du Pais sans la permission du Magistrat. Il n'y a encore rien d'assuré touchant l'accession de cette Cour au Traité d'*Hannover*.

III. *Dannemarc. Copenhague*. Il commença à gêler avec tant de force au commencement de Février, qu'on pouvoit aller d'ici en sûreté jusqu'au Fort des *Trois Couronnes*, & si la gélée avoit continué quelques jours avec la même violence, on auroit pû passer de ce Royaume en *Scanie* sur les glaces. Le voyage du Roi dans le *Holstein* est différé de quelques semaines, mais on fait toutes les dispositions pour y former au commencement d'Avril un Camp de 18. à 20. mille hommes, entre *Gottorp* & *Rensbourg*, & le General Morner est nommé pour commander cette Armée. Le Roi a ordonné de meubler les Châteaux de *Charlottenbourg* & *Rosenbourg*, & S. M. doit se rendre dans le premier, pour y donner Audience publique au Chevalier de Camilli, Ambassadeur de *France*, qui fait pour cette ceremonie des préparatifs extraordinaires. Malgré la violence de la gélée, il y a toujours eu 400. hommes employez à l'équipe-

ment de l'Escadre, qui sera composée de 13. Vaisseaux de ligne, plusieurs Fregates, & grand nombre de Prames & autres Bâtimens plats; & on va, dit-on, expedier des Commissions pour la levée de quelques nouveaux Regimens. Comme le Roi a résolu de rendre la Ville d'*Altena* florissante par le Commerce, S. M. a fait publier un Mandement qui défend l'entrée des Marchandises en *Danemark* par la voye de *Brême* & de *Lubeck*; parce qu'on s'est aperçu que les *Hambourgeois* se servoient de ce canal pour faire passer leurs Marchandises dans ce Royaume & dans le *Holstein*. On dit cependant que Mr. de Camilli s'emploie pour ajuster les differends entre cette Cour & la Ville de *Hambourg*; mais on doute qu'il puisse y réussir, S. M. venant encore tout récemment de faire publier une seconde Ordonnance encore plus forte que les précédentes, contre le Commerce de cette Ville; par laquelle Elle promet aux Marchands *Danois* qu'Elle ne fera jamais renouveler ce Commerce, mais plutôt continuer sans interruption ses premieres défenses. Le 18. le tems se tourna tout à coup au dégel. La Cour se tenoit encore à la fin de Février à *Frederixbourg*.

IV. *Petersbourg*. La liste qui paroît des Forces Navales de cet Empire, est de 52. Vaisseaux de Guerre, 18. Fregates, 82. grandes Galeres, & 194. moindres, mais comme on manque de Matelots pour le service d'un si grand armement, on choisit parmi les Troupes de Terre, tous les Soldats dont on a besoin pour la Marine. La Czarine a donné au Baron d'Osterman la Direction generale des Postes: ce Seigneur est aussi chargé par S. M. de mettre sur un meilleur pied le Commerce de ses vastes Etats, & on travaille sous sa direction à un nouveau Tarif qui sera beaucoup plus

plus favorable aux Négocians. Le 17. Janvier, Fête de l'*Epiphanie*, suivant l'ancien stile, on fit la ceremonie annuelle de benir la Riviere de *Nerva*: la Czarine habillée en Amazone, & assise dans un Char ouvert, ayant le Bâton de Commandement à la main, y assista avec toute sa Cour, précédée par le Prince de Menzikoff, Maréchal de l'Empire, & suivie de ses Chambellans tous à cheval, & magnifiquement vêtus. Le 20. le Comte de Rabin remit à S. M. une lettre de l'Empereur, en reponse de celle que cette Princesse lui avoit écrite il y a quelque tems, & le Comte de Vier, qui a été élevé depuis peu à la Dignité de Lieutenant General, partit en diligence & *incognito* pour *Dantzich*, où il va exécuter une Commission. On a augmenté d'un nouveau renfort l'Armée qui s'assemble en *Livonie*: les Regimens nouvellement levez, & les recrûs, ont ordre de se rendre directement à *Riga*, & on a tiré tous les Allemands dispersez dans les Troupes Nationales, pour les incorporer en Regimens, & en former un Corps séparé. Dans un grand Conseil de Guerre qui se tint dernièrement à la Cour, on resolut de mettre la Flotte en Mer dès que la saison le permettra, & même avant que l'Escadre combinée d'*Angleterre* & de *Danemarck* paroisse dans la Mer *Baltique*, & de faire fortifier l'Isle de *Nargin*, pour en empêcher les aproches, en cas qu'elle y revienne cette année. Le Duc de Leria est attendu ici en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire du Roi d'*Espagne*. Le General Jagozinski est rapellé de *Varsovie* pour commander les Troupes qui sont en *Courlande*, & on parle de jeter les principales Forces de S. M. sur les Frontieres de *Pologne*, sans que l'on sache à quel dessein.

V. On a fait des grosses remises au Prince Dol-

gorucki, Ambassadeur en *Suede*. S. M. a écrit au Roi de *Pologne* une Lettre très-obligeante sur le recouvrement de sa santé, & en même-temps pour lui recommander les intérêts du Comte Maurice de *Saxe*, par rapport à son élection au Duché de *Courlande*. Le 2. Fevrier on lança ici à l'eau 4. nouvelles Galeres, & on fit partir trois des principaux Ingenieurs pour aller diriger les nouvelles Fortifications de l'Isle de *Nargin*. On employe à ces travaux grand nombre de Pionniers & quelques Bataillons de Troupes réglées, & la Flotte *Russienne* ira, dit-on, se poster sous cette Isle, pour y attendre les Escadres combinées d'*Angleterre* & de *Dannemarc*, en cas qu'elles se presentent dans ces Mers. On prépare les Equipages de Campagne du Duc d'Holstein, & il est arrivé de *Moscow* plusieurs Regimens d'Infanterie, dont partie défilent en *Livonie*, & partie en *Finlande*, pour agir de ce côté là, en cas que la *Suede* accede au Traité d'*Hannover*. Un Détachement des Gardes a ordre de se tenir prêt à marcher vers *Riga*, ce qui fait croire que S. M. a repris le dessein de faire ce voyage.

ARTICLE VII.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en ANGLETERRE, en HOLLANDE, & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

I. **L**ondres. Le 7. Fevrier le Lord Maire, les Aldermans, & le Commun Conseil de cette Ville, resolurent de presenter au Roi une Adresse, pour l'assurer de leur zèle & de leur fidelité à son service, & cette Adresse fut présentée le 11. à S. M., qui la reçut & y repondit très-gracieusement.

Le Cortège qui se rendit pour cet effet au Palais de *St. James*, étoit composé de plus de 200. personnes & de 150. Carrosses, qui furent toutes splendidement traitées à 6. tables de 72. couverts chacune, & depuis le Règne de Charles II. on n'a pas vû ici de festin plus magnifique, ayant, dit-on, coûté au Roi 1100. livres sterlings. On équipe le Vaisseau de Guerre le *Torbay* & le Brulot le *Poole*, pour transporter encore à *Gibraltar* des recrues, des Officiers, & des Munitions, & on compte, que lorsque ces renforts y seront arrivez, la Garnison de cette Place sera composée de près de 3000. hommes. On travaille aussi en diligence à l'équipement de l'Escadre destinée pour la Mer *Baltique*, qui sera prête à mettre en Mer au commencement d'Avril, & commandée par le Chevalier Jean Norris. Le Brigadier Hunter a obtenu le Gouvernement de la *Jamaïque*, vacant par la mort du Duc de Portland, & le Lord Londendery, celui des Isles *Sous le vent*, à la place du Colonel Haart. Le 13. il y eut Opera, grand Bal, & Mascarade sur le Théâtre situé sur le marché au foin, où le Roi se trouva avec la principale Noblesse.

II. Les principales Villes du Royaume ont toutes fait presenter au Roi des Adresses semblables à celle de la Ville de *Londres*. Le 12. la Compagnie du *Sud* choisit de nouveau le Roi pour Gouverneur, le Chevalier Jean Eyles, Lord Maire de *Londres*, pour Sous-Gouverneur, M. Jean Rudge, pour Député Gouverneur, & le 14. on élut les 30. Directeurs, dont il n'y en a que 8. de nouveaux, les 22. autres ayans été continuez dans leurs Emplois. On est occupé à expedier 200. Commissions aux Officiers qui doivent être employez à l'augmentation qui va se faire dans la *Grande Bretagne* de l'Infanterie & des Dragons.

Les Regimens de Dragons qui sont ceux du Comte de Stairs, du Lord Carpenter, du Major General Evans, du Colonel Campbell, du Colonel Kerr, & du Colonel Churchill, à present de 6. Compagnies chacun, seront augmentez de 3. Compagnies, & les 6. Compagnies indépendantes des Montagnars d'*Ecosse*, de près du double. Le Brigadier Sutton est nommé pour aller en qualité d'Envoyé Extraordinaire à la Cour du Landgrave de *Hesse-Cassel*, & de là à celle du Roi de *Prusse*. On a encore mis en Commission 7. Vaisseaux de Guerre, qu'on croit destinez pour l'*Amerique*, & on prépare à la *Tour* un nouveau train d'Artillerie pour le secours de *Gibraltar* que les Espagnols menacent d'un siege. Le Vicomte de Bollinbrocke s'est retiré à *Bruxelles*, après avoir fait mettre des réflexions contre le present Ministère, dans un Papier qui s'imprime ici, intitulé *l'Auteur occasionnel*; de sorte que voilà toute esperance perduë pour ce Seigneur, d'obtenir la revocation de l'Acte du Parlement, par lequel il est convaiucu de Haute Trahison, & qu'il faisoit solliciter ici depuis plusieurs années. Le 25. la clôture du Carnaval se fit par un grand Bal, auquel le Roi & le Prince de Galles assisterent. On a reçu avis de l'arrivée de l'Amiral Wager dans la Baye de *Gibraltar*, & que l'Amiral Hozier étoit revenu à la *Jamaïque* avec son Escadre, ayant quitté son Poste devant *Porto-Bello*; mais qu'il devoit y retourner, ou à la *Havana*, après avoir mis à terre quantité de malades qu'il avoit à bord, avoir pris les rafraichissemens dont il avoit besoin, & s'être fait raddouber.

III. Le 28. au matin, Mr. Robert Walpole partit d'ici pour retourner à son Ambassade de *France*, & l'Ambassadeur de *Maroc*, qui avoit pris
dés

dés le 25. son Audience de congé du Roi, partie aussi le même jour avec toute sa suite, pour s'aller embarquer à *Portsmouth*, à bord du *Torhay*, qui doit le transporter à *Tetuan*. La convocation du Clergé est encore prorogée jusqu'au 25. Mars, & le Parlement d'*Irlande*, au 19. Août prochain. On travaille avec succès aux nouvelles levées, & les Seigneurs de l'Amirauté ont accordé des protections à tous les Bâtimens destinez pour les Païs étrangers. On parle de porter un Bill au Parlement, pour déclarer coupable de Haute Trahison le Duc de Warthon qui s'est retiré en *Espagne*. On dit aussi qu'en cas de Guerre, le Roi ira commander en personne l'Armée qui se forme dans ses Etats d'*Allemagne*, & qu'on fait déjà à *Hannover* les préparatifs pour sa réception.

IV. Voici la suite de ce qui s'est passé de plus intéressant au Parlement de la *Grande Bretagne*, pendant le cours du mois de Fevrier.

Le 25. le Grand Comité de la Chambre des Communes résolut une augmentation des Troupes de Terres de 8151. hommes pour le service de l'année 1727., ce qui passa à la pluralité de 250. voix contre 85., & qu'en consequence le nombre d'hommes effectifs pour les Gardes & Garnisons de la *Grande Bretagne*, de *Fersey* & de *Guernesey*, seroit de 26383. hommes, y compris les Officiers en Commission & sans Commission, 1815. invalides, & les 555. hom. qui composent les 6. Compagnies indépendantes d'*Ecosse*: qu'on accorderoit à S. M. pour l'entretien de ces Troupes, 885444. liv. ster. 9. schel. 4. den., 157637. liv. sterl. 16. schel. 5. fols, pour les Garnisons en *Amerique*, à *Minorque*, *Gibraltar*, *Anapolis Royale* & *Plaisance*, & 13750. livres sterlings 9. schelings 5. deniers, pour plusieurs dépenses extraordinaires

traordinaires auxquelles on n'avoit pas pourvû. Le 6. Mr. Farrer fit raport de ces propositions à la Chambre, qui les agréa.

Le 7. les Communes en grand Comité, résolurent de mettre une Taxe de 4. schelings par livre sur les revenus des Terres, Emplois & pensions, pour l'année courante; le 8. Mr. Farrer en fit le raport, & la Chambre ordonna d'en porter un Bill en conformité.

Le 10. les Chambres ne s'assemblerent pas à cause de l'anniversaire de la mort de *Charles I.* Le 11. Mr. Farrer presenta à la Chambre le Bill de la Taxe sur les Terrs qui fut lû pour la premier efois; & le Lord Griffin prêta ce jour-là le serment dans la Chambre des Seigneurs, où il prit séance. Mr. Freeler remit de la part de la Tresorerie à la Chambre des Communes un Compte des sommes qui avoient été payées pour le service de l'année 1726., & de l'emploi qui en avoit été fait: le Chancelier de l'Echiquier presenta aussi à la même Chambre copie d'une Convention faite entre le Roi & le Landgrave de *Hesse-Cassel* du 12. Mai 1726., pareille à la précédente conclûë entre la *Grande Bretagne*, L. H. P. les Etats Generaux & ledit Landgrave de *Hesse-Cassel*, & le tout fut remis sur le Bureau. On fit ensuite la seconde lecture du Bill de la Taxe sur les Terres, & la Chambre s'étant tournée en grand Comité, pour travailler de nouveau au Subside, il fut convenu qu'on accorderoit au Roi 199071. livres sterlings pour l'ordinaire de la Marine pendant cette année 1727., & 100000. livres sterlings pour l'Artillerie de l'Armée de terre. Mr. Farrer ayant fait le lendemain raport de ces résolutions, elles furent agréées. Le 15. & le 16., qui étoit Dimanche, les Chambres ne s'assemblerent pas.

Le

Le 17. on travailla à l'examen des Memoires, Lettres, & autres papiers qui avoient été remis devant la Chambre, touchant ce qui s'est passé entre l'*Espagne* & la *Grande Bretagne*, depuis que les Escadres Angloises ont paru dans la *Mediterranée* & en *Amerique*. On y proposa ensuite de presenter une Adresse au Roi, pour prier S. M. de faire aussi remettre les copies des Lettres, Declarations &c. contenuës dans la Lettre du Marquis de Pozzo-Buono au Duc de Newcastle, du 1. Janvier, pour voir sur quoi le Roi d'*Espagne* fondeoit la restitution de *Gibraltar* qu'il demande; sur quoi il s'éleva de grands débats; le parti de la Cour soutenant qu'on devoit se contenter de ce que le Roi avoit fait communiquer là-dessus à la Chambre, & le parti opposé prétendant, que pour bien reconnoître si le Roi d'*Espagne* étoit bien fondé dans sa prétention, il falloit absolument avoir les pieces en question. Il se fit là-dessus de beaux & longs discours de part & d'autre; mais la Chambre s'étant divisée, la proposition fut rejetée à la pluralité de 204. voix contre 97. Le 18. un des Membres des Communes, ayant encore proposé de presenter une Adresse au Roi, pour le prier de faire remettre devant la Chambre les Traitez conclus avec la *Suede* & le *Danemarck*, pour voir si c'est en vertu de quelqu'un de leur Article que Sa Maj. envoya l'année dernière une Escadre si considerable dans la *Mer Baltique*, il y eut 196. voix pour la negative, contre 76. pour l'affirmative. On convint seulement de presenter une Adresse à S. M., pour la supplier de remettre devant la Chambre des copies des Memoires & Representations faites par ses Ministres à la Cour de *Vienne*, par raport à la Compagnie d'*Ostende*.

Les choses ne se passerent pas plus tranquillement

ment dans la Chambre des Seigneurs, lorsque la proposition y fut faite le même jour, d'approuver les mesures que la Cour avoit prises dans la conjoncture présente, & quoique cela eut passé à la pluralité des voix, Milord Lechmere proposa de présenter une très-humble Adresse au Roi, pour représenter à S. M. la profonde douleur de cette Chambre, à la vûe des dangers dont la *Grande-Bretagne* & toute l'*Europe* étoient menacés, par les Alliances formidables dans lesquelles les Cours d'*Espagne*, de *Vienne*, de *Russie*, & autres sont entrées, & qui peuvent bientôt troubler la tranquillité publique, & replonger l'*Europe*, & particulièrement la *Grande-Bretagne*, dans une nouvelle guerre &c. mais cette proposition ayant été mise en délibération, elle fut rejetée à la pluralité des voix, sur quoi plusieurs Pairs firent coucher sur le Registre une protestation qui fut signée des Lords *Scarsdale*, *Gowen*, *Boyle*, *Aberdeen*, *Weston*, *St. Jean*, *de Bletsoë*, *Conventry*, *Bathurst*, *Bruce*, *Bristol*, *Lechmere*, *Oxford* & *Mortimer*, *Strafford*, *Montjoy*, *Compton*, *Foley*, *Masham*. Il fut ensuite proposé de la part de ces Pairs, qu'on remit à la huitaine à délibérer plus amplement sur la Harangue de S. M. & sur les papiers qui avoient été communiqués à la Chambre; mais la négative l'ayant encore emporté, les mêmes Pairs firent encore enregistrer une seconde protestation, signée des mêmes que ci-dessus.

Le 19. les Communes ordonnerent d'insérer dans le Bill, pour lever la Taxe sur les Textes, deux clauses, la première pour autoriser un Empaquetage sur ce Bill, & l'autre pour faire bon les valeurs de cette Taxe. Le 20. & le 21. il ne se passa rien de considérable. Le Comte de Sandwich

wieh prêta ce jour-là le serment, & prit séance dans la Chambre des Seigneurs.

Le 22. on ordonna que le Bill pour la Taxe sur le revenu des Terres, seroit mis au net. Mr. Pelham, Secrétaire des Guerres, remit devant la Chambre une estimation des fraix de 4000. Chevaux & 8000. Fantassins du Landgrave de *Hesse-Cassel*, depuis le 1. Avril jusqu'au 24. Decembre 1727., stipulez, par une Convention faite entre le Roi & ledit Landgrave, & cette estimation fut mise sur le Bureau. Le 23. étoit Dimanche.

Le 24. le grand Comité ayant travaillé de nouveau à l'affaire du Subside, accorda au Roi 60000. liv. sterl. pour les Officiers reformez de terre & de mer : 4827. pour les Pensionnaires externes de l'Hôpital de *Chelsea* : 50000. pour achever la somme de 125000. payable au Landgrave de *Hesse-Cassel*, tant pour la levée, que l'entretien des 12000. hommes que ce Prince s'est engagé de fournir à S. M. ; 170000. sur le compte du Subside pour S. A. Ser., la paye des 12000. hommes dont on vient de parler, & celle d'un Lieutenant-General pour les commander, comme aussi pour les Fourrages & autres frais nécessaires ; & 160306. pour faire bon les non-valeurs des Subsidés de l'année dernière 1726. Le 25. Mr. Farrer fit rapport de ces propositions à la Chambre qui les agréa, & résolut ensuite de présenter une Adresse au Roi, pour supplier S. M. de lui faire communiquer un état clair & distinct de l'emploi des 125000. liv. sterl. contenues dans le compte ci devant présenté à la Chambre, afin qu'elle voye à quel usage cette somme a été employée, pour affermir le commerce de ces Royaumes, & conserver la paix de l'*Europe*.

Le 26. le Bill de la Taxe sur les Terres fut
porté

porté aux Seigneurs, pour avoir leur concurrence.
Le 27. il ne se passa rien de fort intéressant.

Le 28. les Communes s'étant assemblées en grand Comité sur les moyens de lever les Subsidés, résolurent que l'impôt sur le *Malt*, le *Mum*, le *Cidre*, & le *Poiré*, seroit continué pour un an, qui doit finir le 5. Juillet de l'année 1728., & les deux Chambres s'ajournerent jusqu'au 3. Mars.

Ce jour-là le Roi s'étant rendu dans la Chambre des Seigneurs, donna son consentement Royal à l'Acte pour lever la Taxe sur les Terres &c. & à deux autres Actes particuliers; les Communes étant retournées dans leur Chambre, Mr. Farrer leur fit rapport de la résolution prise de continuer l'impôt pour un an sur le *Malt*, le *Mum* &c. & on ordonna de porter un Bill en conformité.

Le 4. les Communes reçurent un Message du Roi concernant leur Adresse du 25. Fevrier; S. M. leur marquant qu'il seroit dangereux de reveler à quoi on avoit employé les 125. mille liv. sterl., dont elles avoient demandé la communication; sur quoi il fut proposé de présenter une autre Adresse au Roi sur le même sujet; mais la negative l'emporta de 225. voix contre 110. La Chambre résolut au contraire de présenter une Adresse à S. M. pour la remercier des grands soins qu'Elle a eu en prenant de telles mesures, & entrant dans les engagements que S. M. a jugé être les plus propres, pour affermir le Commerce & la Navigation de ce Royaume, pour conserver la paix de l'Europe; & assurer S. M. que cette Chambre ayant une entière confiance en sa bonté, & en ses égards pour l'intérêt de son peuple, assistera & maintiendra Sa Maj. de tout son pouvoir, dans les mesures que S. M. trouvera nécessaires pour prévenir une rupture, & maintenir l'honneur de ce Royaume.

Le

des Princes &c. Avril 1727. 415

Le 5. Mr. le Tresorier raporta à la Chambre, que son Adresse de remerciement ayant été présentée au Roi, S. M. l'avoit reçue très-gracieusement, & remit en même-tems devant les Communes, en conséquence de leur Adresse du 18. Fevrier dernier, plusieurs Extraits de Lettres, Memoires, & Traitez, touchant la Compagnie d'Ostende.

Le 6. la Chambre resolut de parcourir dans quinzaine cette partie de la Harangue du Roi, touchant les dettes de la Nation, & remit au 10. le reste & la consideration des moyens pour lever le Subside.

V. *Hollande. La Haye.* Les Etats d'*Hollande* & de *Westfrise* reprirent leurs séances le 11. Fevrier, & le 15. ils se separerent jusqu'à une nouvelle convocation. Mr. François Ewoud de Spiering, Contr'Amiral du College de l'Amirauté de la *Westfrise* & de la *Nort-Hollande*, a été nommé par les Etats Generaux pour commander l'Escadre que l'on projette de mettre en mer l'Eté prochain, & on a encore resolu une augmentation de 34. nouvelles Compagnies d'Infanterie, de 5. hommes par Compagnie de celles qui sont sur pied, de 15. hommes les Compagnies des Gardes Dragons, & de 22. hommes celles de l'Artillerie. Le 25. le Comte de Golofkin Ambassadeur de *Russie* presenta le Memoire suivant à L. H. P.

HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS,

LE Soussigné Ministre Plenipotentiaire de Sa Majesté Imperiale de toutes les Russies, a l'honneur de représenter à Vos Hautes Puissances, que Sa Majesté Imperiale sa très-gracieuse Souveraine, pour leur donner de veritables marques de sa bienveillance & de son affection envers cette Republique, & pour répondre aux pressantes sollicitations de leur Resident à St. Petersbourg, secondées par les bons offices

Offices que le Souffigné a employez à sa Cour, & trouvé à propos de rétablir le Commerce à Archangel sur le même pied qu'il étoit ci devant. Pour cet effet, Sa Majesté Imperiale a publié le 21. du Mois passé à St. Petersbourg ses ordres pour le rétablissement de ce Commerce, tant à l'avantage de son Empire, qu'à celui des Sujets des Vos Hautes Puissances.

Mais comme, suivant le bruit commun, la Cour Britannique doit envoyer au Printemps prochain une nouvelle Escadre dans la Mer Baltique, il pourroit bien arriver que par cet Evénement le Commerce y seroit entierement interrompu, C'est pourquoi Sa Majesté Imperiale a chargé le Souffigné, de demander à Vos Hautes Puissances, veu la bonne intelligence & Amitié qui subsistent entre Elle & Vos Hautes Puissances, quelles Mesures on pourra prendre pour la continuation du libre Commerce entre les deux Etats dans les Ports de Russie, en cas que la Cour Britannique exécute les susdits Desseins, dont on ne discontinuë point de parler.

Le Souffigné peut assurer Vos Hautes Puissances bien franchement, qu'en consequence de la sincere Amitié qui a toujours subsisté entre l'Empire Rusien & cette Republique, au grand avantage des Sujets de part & d'autre, Sa Majesté Imperiale ne negligera rien pour donner des preuves convaincantes, de la continuation de ses bonnes & fermes Intentions envers Vos Hautes Puissances, & pour contribuer autant qu'il dependra de Sa Majesté Imperiale, à la Prosperité de cette Republique.

Après des assurances si positives, le Souffigné espere que Vos Hautes Puissances ne différeront aucunement à lui rendre une Reponse Cathégorique sur ce sujet, & à lui declarer leurs veritables Intentions sur les moyens de continuer un Commerce si avantageux

des Princes &c. Avril 1727. 417
aux deux Nations. Signé GOLOFKIN. Fait à
la HAYE le 25. Fevrier 1727.

Le 26. les Etats d'Hollande & de *Westfrise* se
rassemblerent, & le General Major Baron de Kép-
pel a été nommé pour aller à *Berlin* exécuter une
Commission auprès du Roi de *Prusse*. L. H. P.
les Etats Generaux ont retiré des Places de la Bar-
riere dans les *Pais-Bas* 4. Regimens d'Infanterie,
sur l'avis qu'on a reçu que quelques Troupes *Prus-*
siennes marchaient vers les Frontieres de cet Etat.
Ces Regimens sont, celui de *Crommelin*, qui a
été tiré de *Menin*; celui d'*Ilsinga*, de *Tournay*;
celui de *Nassau-Dillenbourg*, de *Namur*; & celui
de *Heemert*, d'*Ypres*.

VI. *Pais-Bas*. Le Baron de Riperda est attendu
ici de *Vienne*, ayant été nommé par l'Empereur
Grand Maréchal de la Cour de la Ser. Archiduchesse,
Gouvernante de ces Pais. S. A. S. ayant signé
les Passeports pour les Vaisseaux qui iront naviger
dans la *Mediterrannée*, en conséquence de la paix
faite avec la Regence de *Tunis* en Septembre 1725.,
il est ordonné à tous les Bâtimens qui feront voi-
le d'*Ostende* & de *Nieuport* de se munir de ces
Passeports. Le Prince George de *Hesse Cassel* est
passé par cette Ville venant de *Paris*, & allant à
la *Haye*. Les Actions de la Compagnie d'*Ostende*
sont à 118.

ARTICLE VIII.

*Contenant les Naissances, Mariages & Morts
des Princes & autres Personnes de distin-
ction, depuis le mois dernier.*

- I. **N**aissances. La Grande Connétable Colon-
na est accouchée à *Rome* d'un fils.

Le

418 *La Clef du Cabinet*

Le 15. Fevrier la Duchesse d'Epemon, petite-fille du Duc d'Antin, accoucha à *Paris* d'un fils.

Le 17. la Duchesse d'Argyle accoucha d'une fille à *Londres*.

La Marquise de Castries, fille du Duc de Levy, est accouchée à *Paris* d'un fils.

La Comtesse de Callenberg est accouchée à *Bruxelles* d'un garçon.

II. *Mariages*. Le Marquis de Clermont-St. Agnan épouse à *Paris* Mademoiselle de Clermont, fille du Grand Ecuyer de Mr. le Duc d'Orleans.

Le Comte Trojano Marcelli, de l'Illustre Maison des Ducs d'Alcoli, a épousé à *Venise*, Dona Morosina de la Tour-Taxis.

Le Comte des Armoises, Chambellan de S. A. R. le Duc de *Lorraine*, a épousé à *Nancy* Mademoiselle de Beauveau, fille du Maréchal de ce nom.

III. *Morts*. Le Comte de Hautefort, Lieutenant General des Armées du Roi, mourut le 6. à *Paris* âgé de 60. ans.

Le 22. le Baron de Westphalen, ancien Conseiller & Maître des Requêtes de la Chambre de *Flandres*, mourut à *Bruxelles*.

Le 24. mourut à *Paris* le Marquis de Levi, âgé de 21. ans, fils du Duc de ce nom, Pair de *France*.

Jean François Baron Echer de Kupting, Evêque de *Freyfinghen*, est mort dans son Diocèse, âgé de 77. ans.

M. Louis Marquis de Custine, fils du Marquis de Custine, Gouverneur des Ville & Citadelle de *Nancy*, & Colonel du Regiment des Gardes de *Lorraine*, mourut le 5. Mars à *Nancy* de la Rougeolle, âgé de 18. ans. Ce jeune Seigneur est fort regretté.

F I N.